

Évaluation du projet pilote de mise en place d'un CFC et d'une maturité professionnelle bilingues d'employé de commerce

Rapport final



Rami Mouad

Edith Guilley

Avec la collaboration de Hugo Baillon

Janvier 2017

**Évaluation du projet pilote de mise en place
d'un CFC et d'une maturité professionnelle
bilingues d'employé de commerce**

Rapport final

Rami Mouad

Edith Guilley

Avec la collaboration de Hugo Baillon

Janvier 2017

Remerciements

Nos remerciements vont en particulier aux apprentis et aux entreprises formatrices qui ont bien voulu répondre à nos questions et nous faire part de leur expérience concernant le projet pilote.

Nous remercions également l'ensemble des professionnels ayant participé à l'évaluation et qui ont contribué à mettre en place le projet pilote.

L'équipe d'évaluation remercie par ailleurs Mme Christiane Pouly, bibliothécaire au SRED, pour son aide dans la revue de littérature sur la formation professionnelle, et M. Narain Jagasia pour l'édition du rapport.

Avertissement

Afin de faciliter la lecture, seul le genre masculin est employé. Il désigne indifféremment les personnes des deux sexes.

Compléments d'information :

Rami Mouad
Tél. +41/0 22 546 71 17
rami.mouad@etat.ge.ch

Edith Guilley
Tél. +41/0 22 546 71 51
edith.guilley@etat.ge.ch

Responsable de l'édition :

Narain Jagasia
Tél. +41/0 22 546 71 14
narain.jagasia@etat.ge.ch

Internet :

<http://www.ge.ch/sred>

Diffusion :

Service de la recherche en éducation (SRED)
12, quai du Rhône - 1205 Genève
Tél. +41/0 22 546 71 00
Fax +41/0 22 546 71 02

Document 17.001

Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité du Service de la recherche en éducation.

La planification, l'approbation et le suivi des projets d'évaluation du SRED ainsi que la publication des résultats obéissent aux standards SEVAL, qui garantissent une procédure simple et transparente. Les évaluations sont menées de manière indépendante.

Table des matières

1. Introduction.....	5
1.1 Mandat et objectifs de l'évaluation	6
1.2 Démarche méthodologique et outils	7
1.3 Plan du rapport.....	8
2. Bilinguisme et expériences de cursus bilingues	9
2.1 Bilinguisme : définition, plus-value et besoins des entreprises.....	9
2.2 Expériences de cursus bilingues dans la formation professionnelle en Suisse	11
2.3 Les cursus bilingues dans la formation professionnelle initiale : employé de commerce à Genève ..	12
3. Le projet pilote de CFC employé de commerce bilingue profil M	17
3.1 Objectifs	17
3.2 Partenaires impliqués.....	17
3.3 Profil social et scolaire des apprentis.....	18
3.4 Profil des entreprises formatrices	18
4. Évaluation de la mise en place du projet pilote par les acteurs	19
4.1 Points de vue des apprentis.....	19
4.2 Points de vue des entreprises formatrices.....	28
5. Évaluation de la mise en place du projet pilote par les auteurs et recommandations	33
5.1 Atteinte des objectifs du CFC bilingue profil M	33
5.2 Conditions de pérennisation et de développement de la filière bilingue.....	36
5.3 Perméabilité de la filière bilingue	36
5.4 Extension de la formation bilingue à d'autres métiers ou à d'autres langues.....	37
5.5 Suivi des filières bilingues	37
6. Conditions cadre	39
Références bibliographiques	41
Abréviations	45
Annexes.....	47
Annexe 1. Mandat	48
Annexe 2. Liste des entreprises formatrices engagées dans le CFC bilingue profil M	49
Annexe 3. Questionnaire à destination des entreprises formatrices	50
Annexe 4. Questionnaire à destination des apprentis	52

1. Introduction

La Suisse fait partie des pays dont le système de formation de niveau secondaire II repose en grande partie sur la formation professionnelle. Celle-ci certifie environ 8 diplômés sur 10 (OFS, 2015a) en majorité dans le cadre d'un apprentissage dual. Elle a l'avantage d'être particulièrement bien connectée au besoin du marché de l'emploi, et ce lien direct permet de faciliter la période souvent délicate de transition entre la formation et l'emploi.

À Genève, la situation est un peu différente. La moitié des certifications de niveau secondaire II relèvent de la formation professionnelle, effectuée dans environ 50% des cas en alternance entre école et entreprise formatrice. Les caractéristiques géographiques et économiques du canton de Genève influencent probablement cette situation (Amos, 2009). Canton-ville, essentiellement urbanisé, avec une économie fortement tertiairisée (à 83%, OCSTAT, 2014), sa main d'œuvre est composée à 45% de détenteurs de titre de niveau tertiaire (SRED, 2010). Par ailleurs, près de 30% des emplois du secteur privé sont occupés dans des multinationales, souvent peu familiarisées à la formation d'apprentis de niveau secondaire II. Une enquête représentative des entreprises suisses (Muehleemann, 2014) indique effectivement que les multinationales forment moins souvent des apprentis dans le cadre de la formation professionnelle que les entreprises locales. Ainsi, comparativement aux autres cantons, le taux d'entreprises formatrices à Genève est plus faible (deux fois moins que le taux suisse) (OFS, 2015b) mais en augmentation depuis 2006 avec, en moyenne, 330 nouvelles entreprises qui engagent chaque année un apprenti (OFPC, 2015). De plus, un récent sondage auprès des multinationales implantées dans la région lémanique (GEM, 2016) indique que celles-ci envisagent à court terme d'augmenter de 40% l'engagement d'apprentis en formation duale.

Le taux de chômage des jeunes en Suisse (15-24 ans) est l'un des plus bas des pays de l'OCDE (8.6% selon la définition du BIT). Le système de formation duale, organisé selon un modèle standardisé sur le plan national, est probablement l'un des éléments qui contribuent à cette situation. Le canton de Genève a la particularité de présenter un taux de chômage des jeunes plus élevé que la moyenne nationale (9.5% OCSTAT, 2015). À ce titre, le rapport sur la stratégie économique cantonale 2030 (République et canton de Genève, 2015a, p. 34) recommande « *une meilleure exploitation du système de formation duale, qui favorise l'adéquation avec les besoins des entreprises* ». Plusieurs éléments appuient cette recommandation. D'une part, l'association d'une formation scolaire et d'une formation pratique représente une méthode particulièrement efficace pour préparer un jeune à entrer dans la vie active (Ludwig et Pfeiffer, 2005). Ainsi, les titulaires de CFC obtenus en alternance entre école et entreprise sont relativement épargnés par les situations de recherche d'emploi (11% ; Mouad et Rastoldo, 2016 ; Buchs et Müller, 2016). Dix-huit mois après l'obtention de leur titre, ces derniers bénéficient d'une insertion professionnelle de qualité : 43% sont engagés directement par leur entreprise formatrice, 89% bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et 70% estiment que l'emploi qu'ils occupent actuellement est en adéquation avec leur formation initiale (Rastoldo et Mouad, 2016). D'autre part, même si cela n'est pas le but principal, la formation professionnelle est rentable pour les entreprises en raison de son rapport coûts/bénéfice positif (Strupler et Wolter, 2012).

L'évaluation de l'OCDE des systèmes de formation professionnelle de l'ensemble des pays de l'OCDE (OCDE, 2010) a relevé également les nombreux atouts de la formation professionnelle en Suisse : un partenariat entre confédération, cantons et organisations professionnelles qui fonctionne bien, des parcours en formation professionnelle flexibles, une complémentarité entre formation scolaire et professionnelle, la qualité élevée de la formation et de l'orientation professionnelle.

Le système de formation professionnelle suisse est ainsi souvent cité en exemple à l'international (SEFRI, 2013), notamment pour son lien étroit avec le marché du travail au travers de partenariats solides, qui contribue à la bonne santé économique du pays. La formation professionnelle duale en Suisse fait toutefois face à des défis : la composition genrée de certains métiers (Lamamra et Moreau, 2016), la reproduction des inégalités sociales (Falcon, 2016 ; Rastoldo et Mouad, 2016) ou encore, à Genève, la désarticulation entre l'enseignement secondaire I et l'apprentissage dual. Par ailleurs, l'offre d'apprentissage est largement dépendante de la conjoncture économique : le marché des places d'apprentissage reste avant tout un sous-ensemble du marché de l'emploi et l'ensemble des

facteurs qui pourraient influencer l'économie auront a fortiori une influence sur l'offre des places d'apprentissage et la transition des diplômés (Buchs et Müller, 2016).

Dans son rapport datant de 2009, l'OCDE a souligné l'importance d'un défi en particulier qui concerne la promotion de l'apprentissage dual auprès des entreprises multinationales implantées en Suisse. Dans cette perspective et dans la mesure où le canton de Genève est particulièrement concerné par cette problématique, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) a lancé un projet pilote en vue de mettre en place une nouvelle formation bilingue (français-anglais), en alternance, avec l'idée qu'elle répondrait davantage aux besoins des entreprises multinationales implantées à Genève qui travaillent généralement en anglais. Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans une des priorités du CIF : « donner l'opportunité aux entreprises de former dans leur langue de travail ». Ce projet pilote s'intègre plus globalement dans la politique de promotion et de valorisation de l'apprentissage dual dont l'objectif formalisé est d'augmenter le nombre de places d'apprentissage (de 2850 à 3000 places) d'ici 2018 (République et canton de Genève, 2015b). Ce projet répond également à la recommandation du rapport sur la stratégie économique cantonale 2030 (République et canton de Genève, 2015a, p. 42) d'offrir plus systématiquement des formations tenant compte de la dimension internationale du territoire genevois.

1.1 Mandat et objectifs de l'évaluation

En décembre 2011, l'OFPC a déposé auprès du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) une demande de subvention pour la mise en place du CFC d'employé de commerce bilingue français-anglais à partir du 1^{er} janvier 2013. En juillet 2012, le SEFRI a répondu favorablement à la requête de l'OFPC. Le subventionnement du projet est notamment conditionné à la réalisation d'une évaluation externe. L'OFPC a sollicité le SRED pour effectuer l'évaluation externe, proposition qui a été acceptée par la direction du service. Un mandat d'évaluation a été signé en février 2015 (cf. *Annexe 1*).

L'évaluation menée par le SRED a pour objectifs de :

1. **synthétiser les points de vue** des différents acteurs impliqués dans le projet pilote sur sa mise en place, sur les difficultés rencontrées et les bénéfices acquis ;
2. **apprécier l'atteinte des objectifs** institutionnels et opérationnels fixés par l'OFPC et la DGEII ;
3. **émettre des recommandations et définir des conditions-cadre** : la mise en évidence d'atouts et de défis dans la mise en place de la formation bilingue aboutira à la formulation de recommandations et à l'exposé de conditions-cadre requises à la mise en place d'une formation bilingue.

Les deux phases de l'évaluation

L'évaluation du projet pilote est structurée en deux phases :

- **première phase** (rapport intermédiaire réalisé en novembre 2015 ; cf. Mouad et Guilley, 2015) : la formation CFC bilingue (français/anglais) profil E, entrée en vigueur en 2013-14, est l'objet de la première phase de l'évaluation ;
- **deuxième phase** (rapport final en novembre 2016) : la formation CFC et maturité professionnelle bilingue (français/anglais) profil M, entrée en vigueur dès 2015-16, est l'objet de la seconde phase de l'évaluation.

1.2 Démarche méthodologique et outils

Outils de récolte d'informations

Deux principaux outils de collecte d'informations ont été utilisés pour l'évaluation :

- des *entretiens individuels semi-directifs* (cf. *Tableau 1*) menés auprès d'acteurs institutionnels et d'entreprises formatrices ; des grilles d'entretien ont été élaborées ; les entretiens ont fait l'objet d'une transcription synthétique ;
- des *questionnaires* en ligne (cf. *Graphique 1 et Annexes 3 et 4*) élaborés par le SRED (et avalisés par plusieurs partenaires institutionnels – Interface Entreprises, CIF, GEM) pour :
 - les apprentis en CFC bilingue d'employé de commerce profil E – première et deuxième années¹ (phase 1) ;
 - les apprentis en CFC bilingue d'employé de commerce profil M – première année, et ceux en CFC d'employé de commerce profil M – première année (phase 2) ;
 - les entreprises formatrices des apprentis en formation bilingue (questionnaires en français et en anglais ; relances par courriel et téléphone) (phases 1 et 2).

Tableau 1. Interlocuteurs concernés par la récolte d'information (entretiens)

Acteurs, entreprises	Interlocuteurs	Phase de l'évaluation
Écoles professionnelles	Doyen à l'école professionnelle Nicolas-Bouvier	Phase 1
	Doyen à l'école professionnelle André-Chavanne	Phases 1 et 2
OFPC	Directeur général	Phase 2
Interface Entreprises	Directrice et chef de projet	Phases 1 et 2
CIF	Directrice	Phase 2
DGES II	Directrice de l'enseignement, DGESII	Phase 1
OrTra / CIFC	Responsable des cours interentreprises	Phase 1
Entreprises formatrices	Caterpillar, Procter & Gamble, Crédit Suisse	Phase 1 ou 2

¹ Passation en classe des questionnaires pour les apprentis en CFC bilingue, passation hors classe pour les apprentis en formation non bilingue (groupe contrôle).

Graphique 1. Calendrier et récolte d'information menée dans le cadre de l'évaluation du projet-pilote

Nov. 2016	Rapport d'évaluation final				
Phase 2 CFC bilingue (profil M)	Questionnaires			Entretiens Acteurs institutionnels et entreprises formatrices (n=7)	Analyse documentaire Données contextuelles (nBDS, EOS)
	Population	Taux de réponse	N		
	Apprentis en CFC bilingue de 1 ^{re} année	92%	23		
	Leurs entreprises formatrices	65%	11		
	Groupe contrôle : apprentis en CFC non bilingue de 1 ^{re} année	53%	35		
Nov. 2015	Rapport d'évaluation intermédiaire				
Phase 1 CFC bilingue (profil E)	Questionnaires			Entretiens Acteurs institutionnels et entreprises formatrices (n=6)	Analyse documentaire Données contextuelles (nBDS, EOS)
	Population	Taux de réponse	N		
	Apprentis en CFC bilingue de 1 ^{re} et 2 ^e année	92%	22		
Mars 2015		Leurs entreprises formatrices	63%	17	

Les questionnaires ont été adressés sur la base des listes fournies par l'OFPC. En raison du nombre restreint d'apprentis et d'entreprises, les évaluateurs se sont orientés vers une démarche plus qualitative en favorisant dans les questionnaires les questions ouvertes. La population concernée par l'évaluation limite les possibilités d'analyses statistiques et la généralisation des résultats au-delà des constats liés à cette évaluation. Néanmoins, pour contextualiser les données récoltées, une analyse secondaire de bases de données déjà existantes (nBDS, EOS) a été effectuée. Ainsi, différentes sources d'informations complémentaires ont été analysées, dont le recoupement permet d'augmenter la validité des résultats.

Une évaluation de type individuel – centrée sur les parcours des élèves et leur employabilité – pourra être envisagée lorsque plusieurs volées d'apprentis auront achevé leur formation. Elle permettra d'évaluer quantitativement la plus-value de la formation bilingue comparativement à une formation non bilingue en termes notamment d'employabilité.

1.3 Plan du rapport

Le rapport s'ouvre sur un aperçu des cursus bilingues dans la formation professionnelle (*chapitre 2*) pour présenter ensuite, dans le *chapitre 3*, le projet pilote de CFC employé de commerce bilingue profil M ainsi que quelques caractéristiques des apprentis et des entreprises formatrices engagés dans ce projet. Le *chapitre 4* reporte l'évaluation de la mise en place du projet pilote par les différents acteurs du CFC bilingue. Enfin, le *chapitre 5* synthétise les résultats obtenus en mettant en évidence aussi bien les atouts de la formation bilingue que ses défis et débouche sur des recommandations. Des conditions cadre pour la mise en place d'un cursus bilingue en formation professionnelle duale pour d'autres métiers que le commerce ou dans d'autres cantons sont rapidement exposées dans le *chapitre 6*.

2. Bilinguisme et expériences de cursus bilingues

2.1 Bilinguisme : définition, plus-value et besoins des entreprises

Définition

L'enseignement bilingue ne correspond pas à l'enseignement d'une langue étrangère mais fait référence à un enseignement où une langue étrangère est utilisée comme langue de travail pour transmettre des savoirs extra linguistiques. Il s'agit d'un enseignement dans lequel sont présentes « *deux langues d'enseignement, deux langues véhiculaires, qui vont servir aux apprentissages des disciplines non linguistiques* » (Duverger et Maillard, 1996 ; Gajo et al., 2008). À la différence d'un enseignement de langue étrangère, l'enseignement bilingue se fait « *sans exigences normatives quant à la justesse du langage employé* » (IFFP, 2016).

Diversité des modèles

Il existe plusieurs modèles d'enseignement bilingue, avec de nombreuses variantes, en termes de public cible, d'objectifs et d'organisation pédagogique (Akkari et Heer, 2004 ; Elmiger, 2000). Du fait d'objectifs pédagogiques différents, divers termes sont employés dans la pratique, parfois de manière interchangeable, pour désigner les formes d'enseignement dans lesquelles deux langues d'enseignement sont utilisées : enseignement bilingue, enseignement multilingue, enseignement en immersion, enseignement bilingue de disciplines non linguistiques (Elmiger, 2008), ou encore « *content and language integrated learning* » (CLIL). Ces différents vocables traduisent aussi diverses répartitions entre l'emploi de la langue locale (p. ex. français) et celui de la langue à apprendre (p. ex. anglais). Brohy et Gurtner (2011) recommandent que la langue à enseigner soit au minimum utilisée durant un tiers du temps d'enseignement. Ces différents vocables induisent également des représentations différentes de l'enseignement bilingue chez les enseignants (IFFP, 2014).

Plus-value

Une formation bilingue offre des avantages indéniables, et ceci à plusieurs niveaux. Au niveau des apprenants, tout d'abord, une évaluation réalisée sur un large échantillon d'apprentis en classes bilingues allemand-anglais, a montré que l'enseignement bilingue permet de transmettre des connaissances techniques au moins aussi bonnes que dans les classes monolingues et que les progrès en anglais sont supérieurs à ceux de groupes contrôle (Brohy et Gurtner, 2011).

Ensuite, la plus-value du bilinguisme s'observe au niveau du marché de l'emploi. Les résultats du Programme national de recherche 56, « Langues et économie », indiquent que le bilinguisme est un facteur clé de mobilité, assurant une meilleure employabilité aux travailleurs et augmentant la compétitivité des entreprises. La plus-value du bilinguisme sur l'employabilité a été particulièrement étudiée : les personnes avec des compétences linguistiques plus élevées bénéficient de meilleures conditions salariales, à expérience et formation égales (voir p. ex. Grin, 1999 ; Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2009) et risquent moins souvent un licenciement (IFFP, 2014). Les compétences linguistiques ont une « valeur marchande » qui fonctionne selon l'offre et la demande : une compétence linguistique rare ou recherchée aura une plus grande valeur marchande qu'une compétence linguistique qui est moins recherchée (Sfreddo, 2016). Ces analyses, basées sur plus de deux mille salariés, indiquent qu'à formation et expérience professionnelle identiques, les personnes avec de très bonnes connaissances en anglais disposent en moyenne d'un différentiel de salaire de 24% (Grin, 2007). Enfin, la plus-value du bilinguisme/plurilinguisme s'exprime à un niveau plus macro-économique : les résultats établis dans le cadre du PNR 56 (Grin et al., 2009) indiquent que l'économie suisse produit 10% de valeur ajoutée en plus grâce au plurilinguisme de ses employés.

Besoins des entreprises

Il y a un réel besoin des entreprises suisses vis-à-vis de meilleures compétences linguistiques de leurs employés : 20% des entreprises suisses font état de ralentissement des processus de travail internes imputables à des compétences linguistiques insuffisantes de la part de leurs employés (Andres et al, 2005). Ces résultats indiquent donc que la compétitivité des entreprises devrait s'accroître avec l'amélioration des compétences linguistiques des employés. Par ailleurs, les besoins des entreprises en compétences linguistiques s'étendent désormais à tous les niveaux de la hiérarchie alors que ceux-ci étaient jadis limités aux fonctions de cadre (Rollier, 2015).

Attractivité de l'anglais

Indépendamment du besoin en compétences linguistiques des entreprises, les jeunes ont, en général, une préférence pour l'apprentissage de langues autres que les langues nationales, comme l'anglais (Grin et al. 2015). La principale raison d'apprendre ou d'améliorer cette langue est clairement d'ordre professionnel, viennent ensuite comme raisons l'utilisation en voyage, l'importance de cette langue et le plaisir personnel ou l'amour de la langue (OFS, 2016).

Formation bilingue en formation professionnelle

Lors de la Conférence sur les places d'apprentissage en 2011, il a été fortement souhaité d'accroître la mobilité professionnelle et de promouvoir l'acquisition des langues étrangères, notamment par l'introduction de l'enseignement bilingue dans la formation professionnelle. En 2009, suite au PNR56, on pouvait lire que « *la situation actuelle selon laquelle quatre apprenti(e)s sur cinq accomplissent leur formation en une seule langue n'est de toute façon pas adaptée aux défis du futur et ne constitue pas un titre de gloire pour notre formation professionnelle* » (Grin, Sfreddo, Vaillancourt, 2009). L'évaluation par l'OCDE du système de formation professionnelle suisse aboutit au même constat : « *un grand nombre de personnes inscrites dans des programmes de formation professionnelle initiale ne suivent quasiment aucune formation en langue étrangère* » (Hoeckel et al., 2009, p. 28). Ces auteurs concluaient que combler ce manque ne pourrait qu'améliorer l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail. Depuis quelques années, la Confédération ainsi que la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) encouragent et recommandent l'enseignement bilingue au niveau de la formation professionnelle.

Dans le cadre de la formation professionnelle, l'enseignement bilingue est un « *moyen efficace de soutenir les personnes en formation particulièrement douées* » et d'améliorer le positionnement des écoles professionnelles par rapport aux gymnases (IFFP, 2016). Par ailleurs, l'utilisation de la langue étrangère, appliquée à plusieurs disciplines enseignées, s'inscrit dans la démarche des écoles professionnelles d'assurer un lien avec la pratique en entreprise (IFFP, 2016).

La mise en place de cursus bilingues est cependant un véritable défi pédagogique pour les équipes enseignantes (Brohy et Gurtner, 2011 ; Lambert, 2013). Lambert (2013) parle même « *d'efforts considérables* » fournis par les enseignants pour mettre à jour leurs compétences langagières dans le cadre d'une formation bilingue en enseignement professionnel. Ces auteurs recommandent pour atteindre les objectifs pédagogiques d'un enseignement bilingue « *de préparer et de former soigneusement les enseignants, de leur proposer un cursus de formation continue et de développer les supports pédagogiques et évaluation adaptés à l'enseignement bilingue qui, pour l'instant, manquent vraiment* ». L'IFFP, en tant que centre de compétences de la Confédération pour l'enseignement bilingue, propose depuis peu une formation continue certifiante « *Enseignement bilingue dans la formation professionnelle* » (IFFP, 2016). Depuis 2003, soit dès l'origine de filières bilingues dans les formations générales et professionnelles, Genève a par ailleurs mis en place à l'attention des enseignants débutant dans une filière bilingue une formation continue obligatoire et attestée, portant sur les spécificités méthodologiques d'un tel enseignement.

2.2 Expériences de cursus bilingues dans la formation professionnelle en Suisse

Le développement des compétences linguistiques des jeunes en formation professionnelle relève d'une tendance générale (cf. Tableau 2). Les cursus bilingues, dont l'avantage en termes d'employabilité est indéniable, devraient permettre à la formation professionnelle de rester attrayante pour les jeunes talents. Ceci est d'autant plus important dans un contexte où la baisse du nombre d'élèves peut entraîner une concurrence accrue entre les filières de culture générale et de formation professionnelle pour attirer ces élèves bien qualifiés (Conseil fédéral sur le soutien à la formation professionnelle duale, 2010).

Au vue de la souveraineté des cantons en matière d'enseignement et de politique linguistique, les modèles d'enseignement bilingues, pour la formation professionnelle duale ou à plein temps, sont spécifiques à chaque canton (Brohy et Gurtner, 2014). Ces modèles varient notamment en termes de :

- niveau de scolarité (niveau CFC ou niveau Maturité, intra ou post CFC),
- public cible,
- stade de développement (projet pilote concernant une classe ou formation pérennisée comme à Zurich avec plus de 1000 apprentis bénéficiant de l'enseignement bilingue),
- modalité de mise en œuvre du bilinguisme sur les lieux de formation (école seulement, ou école et entreprise, voir cours interentreprises),
- mobilité des apprentis (pratique de la langue à l'étranger, cas de Lucerne ou échanges intra-cantonaux pour le Valais ; stage professionnel à l'étranger pour Genève),
- objectifs et organisation pédagogique,
- formation du corps enseignant (au bénéfice ou non d'une formation continue),
- accompagnement du corps enseignant (à Zurich et Lucerne, partage entre enseignants de leurs connaissances de leur branche dans deux langues),
- supports pédagogiques utilisés,
- durée et intensité de l'utilisation de la langue seconde, etc.

La nouveauté introduite avec le projet pilote genevois repose principalement sur l'association de l'alternance et du bilinguisme.

Tableau 2. Enseignement bilingue en formation professionnelle, en Suisse

Canton proposant un enseignement bilingue à l'école professionnelle	Langue de l'enseignement bilingue
AG	Anglais
BE	Anglais / Allemand / Français, selon les cas
BS	Non renseigné
FR-d	Français
FR-f	Allemand
GE	Anglais
GR	Anglais
JU	Allemand
LU	Anglais
NE	Anglais
SG	Anglais
TI	Non renseigné
VD	Anglais
VS	Allemand / Français (à partir de 2016)
ZG	Anglais
ZH	Anglais

Source : Enquête CDIP/IDES auprès des cantons ; année scolaire 2014-2015, téléchargeable sous http://www.edudoc.ch/static/strukturdaten/pdf_rohdaten/120a.pdf (mise à jour par les auteurs pour les cantons de VD, VS, ZG).

2.3 Les cursus bilingues dans la formation professionnelle initiale : employé de commerce à Genève

La place des cursus bilingues dans la formation professionnelle

L'introduction du bilinguisme dans le cadre d'une formation secondaire II n'est pas nouvelle à Genève. En effet, plusieurs offres de formation proposent depuis de nombreuses années des cursus bilingues, dans le cadre de la formation gymnasiale par exemple. L'introduction des cursus bilingues dans le cadre de la formation professionnelle est en revanche plus récente. Avant la mise en place du projet pilote évalué ici, une formation bilingue français-anglais d'employé de commerce était déjà proposée en école à plein temps, dans le cadre d'un cursus en quatre ans (dont un stage de 52 semaines en dernière année), qui permet l'obtention d'un CFC et d'une maturité professionnelle bilingue (*Graphique 2*). En ce qui concerne l'offre de formation duale, deux filières de formation pour le métier d'employé de commerce existent actuellement sous la forme de projet pilote. La première, permettant d'obtenir un CFC bilingue profil E, sur laquelle a porté la première phase de l'évaluation (Mouad et Guilley, 2015), n'a pas été reconduite en 2015-16. La deuxième, permettant d'obtenir un CFC et une maturité professionnelle bilingue (profil M), objet du présent rapport, est entrée en vigueur à la rentrée 2015-16. La formation professionnelle bilingue est proposée à Genève dans le métier d'employé de commerce, le plus prisé par les jeunes aussi bien au niveau national (SEFRI, 2016) qu'à Genève, où 24% des apprentis en CFC dual sont formés à ce métier (calculé selon SRED, 2016).

Graphique 2. Offre de formation professionnelle initiale, employé de commerce, à Genève

<i>Formation en école à plein temps</i>	<i>Formation duale</i>
CFC + maturité professionnelle (profil M)	
CFC d'employé de commerce + maturité professionnelle commerciale, en 3 ans	CFC d'employé de commerce + maturité professionnelle commerciale, en 3 ans
CFC d'employé-de commerce + maturité professionnelle commerciale bilingue (français/anglais), en 4 ans	Projet pilote : CFC d'employé de commerce + maturité professionnelle commerciale bilingue (français/anglais), en 3 ans
CFC d'employé de commerce + maturité professionnelle commerciale, en 4 ans	-
CFC d'employé de commerce (profil B et E)	
CFC profil B, en 3 ans	CFC profil B, en 3 ans
CFC profil E, en 3 ans	CFC profil E, en 3 ans
-	Projet pilote : CFC bilingue français-anglais profil E, en 3 ans
Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)	
Assistant de bureau (AFP), en 2 ans	Assistant de bureau (AFP), en 2 ans

Certificats fédéral d'employé de commerce et de maturité professionnelle bilingues²

Le nouveau plan d'étude cadre de la maturité professionnelle (SEFRI, 2012) propose, entre autres, une description des modalités nécessaires à la mise en place du multilinguisme dans le cadre de la maturité professionnelle. Il a donc ouvert la possibilité d'instaurer, dès la rentrée 2015-16, une nouvelle formation bilingue profil M à Genève.

² Terminologie française validée par le SEFRI (cf. 5^e comité de pilotage, janvier 2015).

Reconfiguration. Le certificat fédéral d'employé de commerce et de maturité professionnelle bilingue appelé dans le rapport « CFC bilingue, profil M » correspond à la reconfiguration du projet pilote proposé sous la forme initiale d'un CFC bilingue profil E. Cette reconfiguration résulte de divers constats, notamment celui de la concurrence directe entre le CFC bilingue profil E et le CFC profil M. Cette reconfiguration du projet pilote³ répond à la demande de plusieurs entreprises multinationales et correspond davantage aux attentes de celles-ci, notamment en termes de niveau scolaire des apprentis (Mouad et Guillely, 2015). Rappelons que les entreprises multinationales sont le principal partenaire visé par le projet pilote qui a pour objectif d'« inciter celles-ci à s'investir davantage dans la formation des jeunes » (OFPC, 2011).

Certifications. La formation CFC bilingue profil M allie une formation professionnelle initiale et une formation élargie en culture générale. Elle permet en trois ans d'obtenir une triple certification : un CFC profil E, une maturité professionnelle bilingue⁴ reconnue au niveau fédéral et une certification internationale de langue⁵. Cette formation se déroule à 60% (trois jours par semaine) dans l'entreprise formatrice et à 40% (deux jours par semaine) à l'école professionnelle (École de commerce André-Chavanne).

Options et formation en immersion. Cette formation bilingue offre la possibilité de suivre trois options au choix : *banque, services et administration* ou *agence de voyage*. Pour la première volée (2015-16), l'option *services et administration* est majoritaire, avec 58% des apprentis. En ce qui concerne la pratique de l'anglais à l'école professionnelle, en plus des cours d'anglais, 400 périodes sont prévues, réparties dans trois branches (histoire et institutions politiques 2h/semaine en 1^{re} année ; économie 2h/semaine en 2^e et 3^e année ; mathématiques 2h/semaine en 2^e et 3^e année) et introduites de manière progressive durant le cursus de formation. Cette dotation horaire en enseignement bilingue proposée à l'école professionnelle va au-delà des 320 périodes exigées par le plan d'étude cadre de la maturité professionnelle (SEFRI, 2012). Tous ces enseignements sont délivrés selon le modèle en immersion : l'anglais est utilisé durant toute la séance. Les examens finaux de maturité professionnelle des disciplines concernées sont organisés en anglais et en français. Ces cours sont délivrés par les enseignants qui interviennent dans le cursus gymnasial bilingue, au bénéfice d'une formation continue complémentaire portant sur les spécificités de l'enseignement professionnel bilingue. Un séjour linguistique de trois semaines dans un pays anglophone est intégré durant la troisième année de formation dans le cursus bilingue profil M. Il est mentionné dans le contrat d'apprentissage signé au moment de l'engagement du jeune. Ce séjour est cofinancé par l'apprenti et l'entreprise formatrice.

Pratique de l'anglais en entreprise. Au sein d'une entreprise bilingue (anglais-français), l'apprenti effectue des tâches administratives qui varient selon le champ d'activités de son employeur.

Cours interentreprises. Deux unités de formation (UF), au minimum, sont réalisées en anglais pour les apprentis des filières *services et administration*. Pour ceux en filière *banque*, il n'existe pas dans cette branche d'UF mais les formateurs examinent la possibilité de réaliser au minimum deux situations de travail et d'apprentissage (STA) en anglais (cf. 5^e réunion du Copil, 01/2016).

Les *conditions d'admission* au cursus profil M sont similaires à celles de la formation gymnasiale : les élèves issus directement du degré secondaire I doivent être promus de la section littéraire-scientifique (LS) ou « bien promus » de la section langues vivantes et communication (LC). De plus, une moyenne égale ou supérieure à 4.5 en anglais est exigée⁶. Pour les candidats en provenance d'autres filières du degré secondaire II (principalement la maturité gymnasiale), la prise en compte des acquis est possible. Les candidats extérieurs au canton doivent passer un examen de français (niveau collège de Genève), un examen d'anglais (niveau B1 minimum) et démontrer des compétences en langues nationales (allemand ou italien). Relevons que si l'admission en CFC est du ressort de l'entreprise qui signe le contrat d'apprentissage, la décision d'admissibilité en filière maturité professionnelle est du ressort de la DGESII/École professionnelle en fonction des résultats scolaires du candidat.

Passerelles. Au niveau de la perméabilité entre les filières bilingues et classiques, des passerelles sont prévues vers les filières non bilingues et réciproquement.

³ Validée par la Conseillère d'État du DIP en janvier 2015.

⁴ La mention « enseignement multilingue » est inscrite dans le bulletin semestriel et les disciplines enseignées en anglais sont indiquées dans le certificat de maturité professionnelle.

⁵ Certification internationale de niveau B2 (*BEC Vantage*) ou éventuellement C1 (*BEC Higher*).

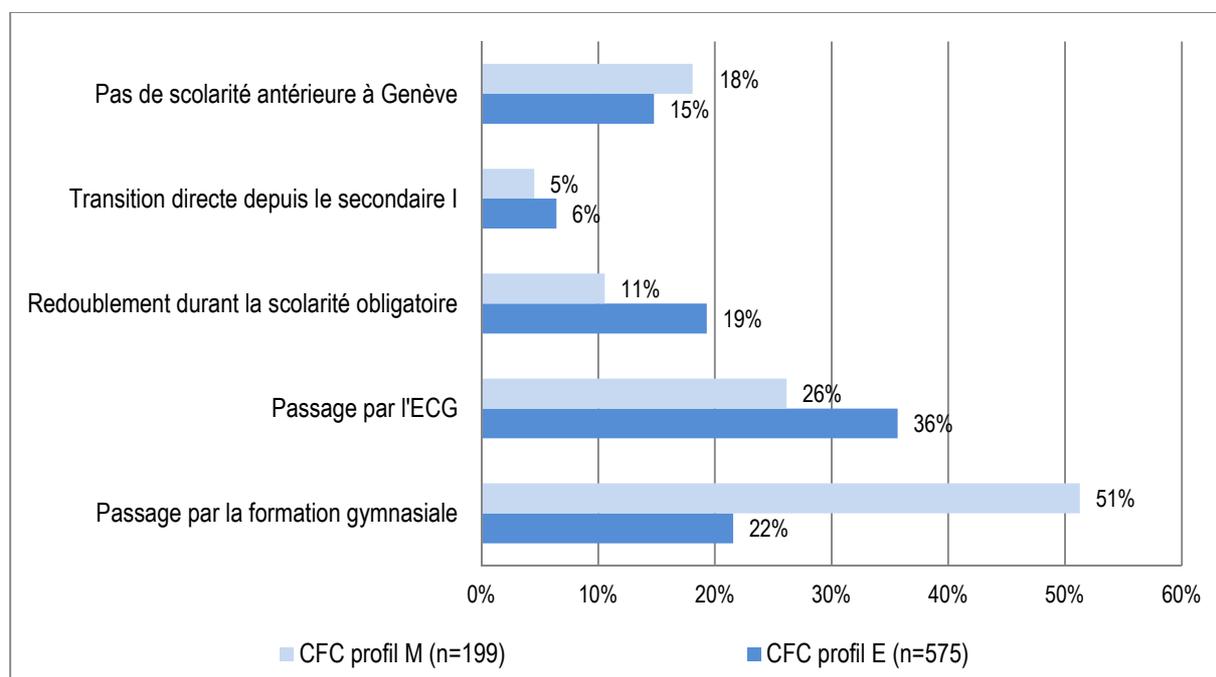
⁶ <http://www.citedesmetiers.ch/cdmt/Cite-des-metiers-du-Grand-Geneve/Apprentissage/CFC-bilingue>.

Poursuite d'étude. À la fin de leur formation, les titulaires d'une maturité professionnelle commerciale bilingue ont la possibilité d'entrer dans la vie active ou de poursuivre des études à l'École supérieure d'informatique de gestion (ESIG) ou à la Haute école de gestion (HEG), sans examen d'entrée, conformément à l'art. 5, al. 1, de la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées (HES). Par ailleurs, la passerelle maturité professionnelle-hautes écoles (passerelle Dubs), organisée au Collège pour adultes de Genève, prépare à l'examen complémentaire dont la réussite permet aux détenteurs d'une maturité professionnelle l'accès à l'université ou aux écoles polytechniques fédérales.

Comparaison des deux cursus profils E et M

Lors de l'introduction du bilinguisme dans la formation professionnelle duale, deux formations ont été concernées : le **CFC employé de commerce profil E**, reconfiguré en un **CFC employé de commerce profil M**. L'analyse comparative de ces formations (CFC profil E et CFC profil M) permet de documenter de manière chiffrée les éléments (cf. chapitre précédent) qui ont amené à la reconfiguration du projet. En effet, d'un point de vue scolaire, les jeunes scolarisés dans la formation CFC profil M se différencient de ceux de la filière profil E (*Graphique 3*). La moitié des apprentis de la filière M ont fréquenté la formation gymnasiale alors que cette proportion s'élève à 20% chez les apprentis du CFC profil E, qui passent davantage par l'école de culture générale (36%). Comme pour l'ensemble de la formation duale à Genève, les transitions directes depuis le degré secondaire I sont assez peu fréquentes dans les deux formations (4% pour le profil M et 6% pour le profil E). Les redoublements intervenus lors de la scolarité obligatoire sont moins nombreux chez les jeunes scolarisés dans la filière profil M (11% vs 19% pour le profil E). Entre 15% et 18% des apprentis, selon le profil E ou M, n'ont jamais été scolarisés à Genève avant leur entrée en formation professionnelle. Ces quelques marqueurs montrent que la formation profil M attire des jeunes avec un niveau scolaire plus élevé, ayant connu moins d'écueils lors de leur scolarité antérieure que ceux qui entrent dans la formation CFC profil E.

Graphique 3. Indicateurs sur les parcours scolaires antérieurs



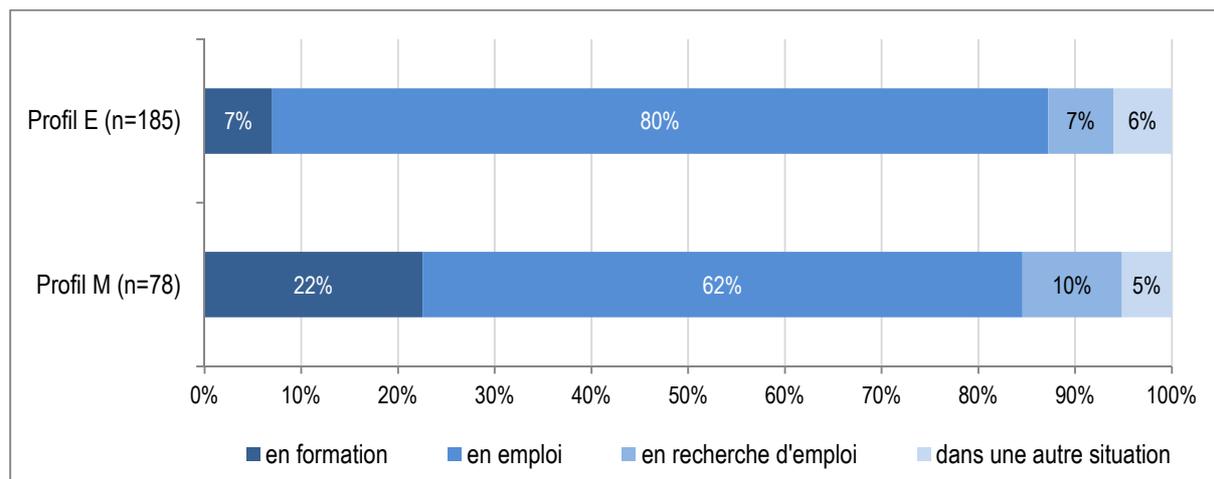
Situation nBDS au 31.12.2015.

Les diplômés du domaine commercial accèdent massivement au marché de l'emploi, 18 mois après l'obtention de leur titre, qu'ils soient en CFC profil E ou en CFC profil M (*Graphique 4*). Toutefois, les jeunes qui ont obtenu en parallèle une maturité professionnelle et un CFC ont tendance à poursuivre plus souvent des études tertiaires, principalement vers la HEG.

L'insertion professionnelle est réalisée dans de bonnes conditions. Elle se caractérise par un taux de recherche d'emploi bas (entre 10% et 7% selon la filière), à l'instar de l'ensemble des titulaires de CFC dual (11%) et par des conditions favorables d'accès à l'emploi. En effet, pour les deux filières, environ 8 diplômés sur 10 bénéficient d'un CDI 18 mois après, et l'emploi qu'ils occupent a été obtenu dans un temps de latence très réduit puisqu'environ 7 diplômés sur 10 accèdent à leur premier emploi en moins de trois mois.

Relevons toutefois deux différences entre les profils E et M en termes d'insertion professionnelle : l'engagement par l'entreprise formatrice est plus fréquent pour les diplômés qui ont suivi le profil M (65% vs 40% pour le profil E) et les postes occupés sont davantage en adéquation avec la formation suivie (72% vs 59% pour le profil E).

Graphique 4. Situation 18 mois après l'obtention d'un CFC dual employé de commerce, selon le profil (E ou M)



Source : Enquête sur l'orientation des diplômés de niveau secondaire II (EOS), volées 2011 et 2013.

3. Le projet pilote de CFC employé de commerce bilingue profil M

3.1 Objectifs

Dans le cadre de la demande de subvention adressée au SEFRI, l'OFPC a mis en exergue plusieurs *objectifs institutionnels* à atteindre dans le cadre de ce projet :

- Augmenter le nombre d'entreprises formatrices / nombre d'apprentis formés par des entreprises multinationales ;
- promouvoir la formation professionnelle auprès des entreprises internationales.

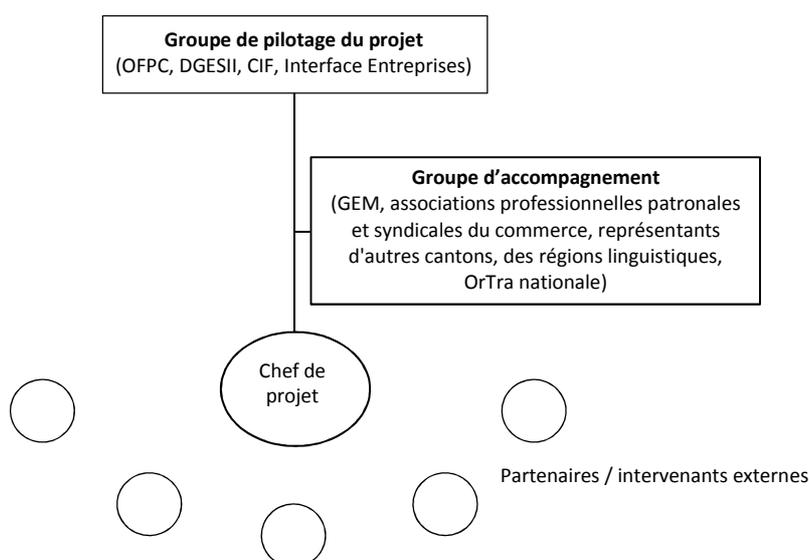
Les évaluateurs ont pu distinguer, dans les documents de travail mis à leur disposition, plusieurs *objectifs opérationnels* qui peuvent s'articuler en trois niveaux :

- Permettre aux apprentis d'acquérir une maîtrise plus poussée de l'anglais, notamment dans le domaine commercial en leur permettant d'évoluer dans un milieu bilingue ;
- Promouvoir le CFC bilingue auprès des différents partenaires ;
- Traduire en anglais le matériel d'information et les documents utiles à la formation.

3.2 Partenaires impliqués

La mise en place du projet pilote CFC d'employé de commerce bilingue français-anglais a nécessité un partenariat entre l'OFPC, le CIF, la DGESII, la CIFIC et le GEM. Un groupe d'accompagnement composé notamment de représentants d'autres cantons, de l'OrTra nationale du domaine commercial (CIFIC Suisse) a également été constitué.

Schéma 1. Vue d'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en place du CFC d'employé de commerce bilingue profil M



3.3 Profil social et scolaire des apprentis

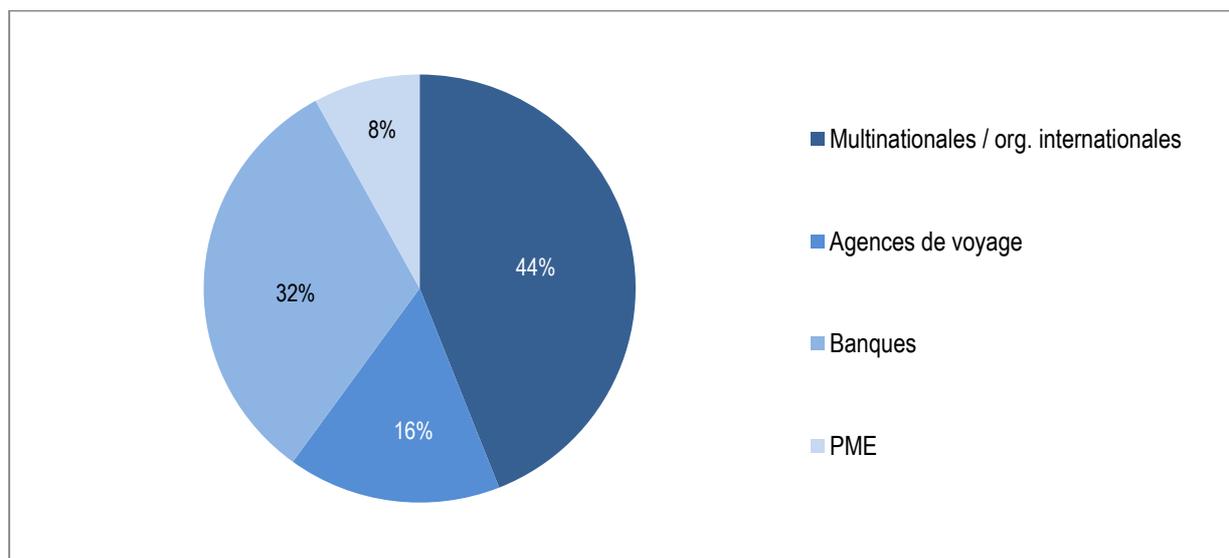
Le profil des jeunes suivant la formation duale en CFC bilingue d'employé de commerce (profil M) est assez proche de celui de leurs homologues de la filière non bilingue. La formation bilingue profil M est composée majoritairement de filles (65%) et de francophones (88%). Les apprentis suivent une formation dans le domaine *services et administration* (52%), *banque* (32%) ou *agent de voyage* (16%). L'âge moyen d'entrée dans la formation CFC bilingue profil M est de 20 ans, illustrant que l'orientation n'est que rarement directement consécutive à la sortie de l'école obligatoire. Les transitions directes depuis le degré secondaire I sont marginales (8%), ce qui n'est pas spécifique à la formation duale bilingue puisque l'on retrouve la même typologie de parcours sur l'ensemble de la formation professionnelle duale (voir p. ex. Rastoldo et Mouad, 2015). Néanmoins, par rapport à la formation professionnelle duale (non bilingue), les transitions directes depuis le secondaire I sont un peu plus nombreuses (8% vs 5%). Concernant le parcours ayant amené les jeunes vers la formation profil M bilingue, on relèvera que la moitié des apprentis ont fréquenté la formation gymnasiale et qu'un quart d'entre eux n'ont jamais été scolarisés à Genève avant l'entrée dans la formation bilingue, signe de l'attractivité de cette formation au-delà du territoire cantonal.

Au premier semestre de l'année scolaire 2015-16, le taux de réussite dans la classe bilingue profil M était de 81% alors qu'il était en moyenne de 64% dans les autres classes non bilingues. Un jeune a abandonné la formation en cours d'année et deux jeunes ayant interrompu la formation se sont réorientés vers le CFC dual profil E.

3.4 Profil des entreprises formatrices

Un des objectifs principaux du projet pilote est de promouvoir la formation duale auprès des entreprises multinationales ou fonctionnant à l'échelle internationale. Dès le démarrage du projet pilote, deux multinationales, qui ne formaient pas ou plus d'apprentis sont devenues entreprises formatrices (Procter et Gamble et DuPont de Nemours). En 2015, deux nouvelles multinationales (Intertek et Bunge) et une organisation internationale (CICR) sont devenues actrices de la formation professionnelle bilingue (Interface Entreprises, 2015 – rapport d'activité). Ces entreprises multinationales ou organisations internationales emploient près de la moitié des apprentis en CFC bilingue profil M (*Graphique 5*). La structure des entreprises formatrices est différente avant et après la reconfiguration du projet : on note avec la nouvelle reconfiguration, l'introduction des banques et une proportion plus faible de PME parmi les entreprises formatrices (cf. *Annexe 2* de Mouad et Guilley, 2015, et *Annexe 2* du présent rapport).

Graphique 5. Apprentis (en %) en CFC bilingue profil M selon le type d'entreprise formatrice



N.B. La liste des entreprises formatrices est disponible dans l'*Annexe 2*.

4. Évaluation de la mise en place du projet pilote par les acteurs

Dans ce chapitre, les auteurs du rapport fondent leur analyse sur la récolte d'information menée auprès des différents acteurs du CFC bilingue profil M, qui à cette occasion se sont exprimés sur leur expérience et leur appréciation de la formation ainsi que sur différents défis qu'ils ont pu rencontrer. Il s'agit, dans cette évaluation, de croiser les regards des apprentis (4.1) et de leur entreprise formatrice (4.2) pour dégager les bénéfices et les défis de la nouvelle formation mise en place.

4.1 Points de vue des apprentis

Les raisons d'entreprendre une formation professionnelle bilingue

Plusieurs éléments ont motivé les apprentis à entreprendre un CFC bilingue profil M (*Graphique 6*). Les deux principales raisons sont directement en lien avec l'amélioration de leur future employabilité et la réalisation de leur projet professionnel ; ces raisons sont également les plus fréquemment évoquées par les apprentis du CFC bilingue profil E et du CFC profil M.

La grande majorité des apprentis ont connu la formation profil M bilingue soit par l'intermédiaire de l'OFPC (43%) soit directement via leur entreprise formatrice (43%). Toutefois, quelques apprentis soulignent que les conseils de l'entourage proche sont clairement un facteur de motivation dans le choix d'entreprendre cette formation : « *Mon frère en fait une actuellement, cela m'a donné envie de le faire également* ».

L'analyse des commentaires des apprentis en CFC bilingue profil M fait ressortir plusieurs dimensions. La préparation de l'insertion professionnelle future est une préoccupation très forte, qui a souvent guidé le choix de formation de ces jeunes. « *De nos jours, l'anglais est très important du point de vue professionnel* ». Cette formation a également été choisie pour parfaire son niveau d'anglais et obtenir « *un diplôme qui atteste de mon niveau d'anglais* ». Par ailleurs, certains jeunes mentionnent, outre l'aspect utilitaire, un intérêt personnel pour la langue anglaise. Enfin, les jeunes en filière M bilingue estiment que leur choix d'orientation répond plus souvent, en comparaison à leurs camarades de la filière M non bilingue, à une demande de leur entreprise formatrice, composées en grande partie de multinationales évoluant la plupart du temps dans un environnement anglophone. En complément à ces raisons évoquées expliquant leur choix de formation, presque la moitié (43%) des apprentis en CFC bilingue profil M déclare avoir été incitée à choisir la voie professionnelle par le fait que la formation proposée était bilingue.

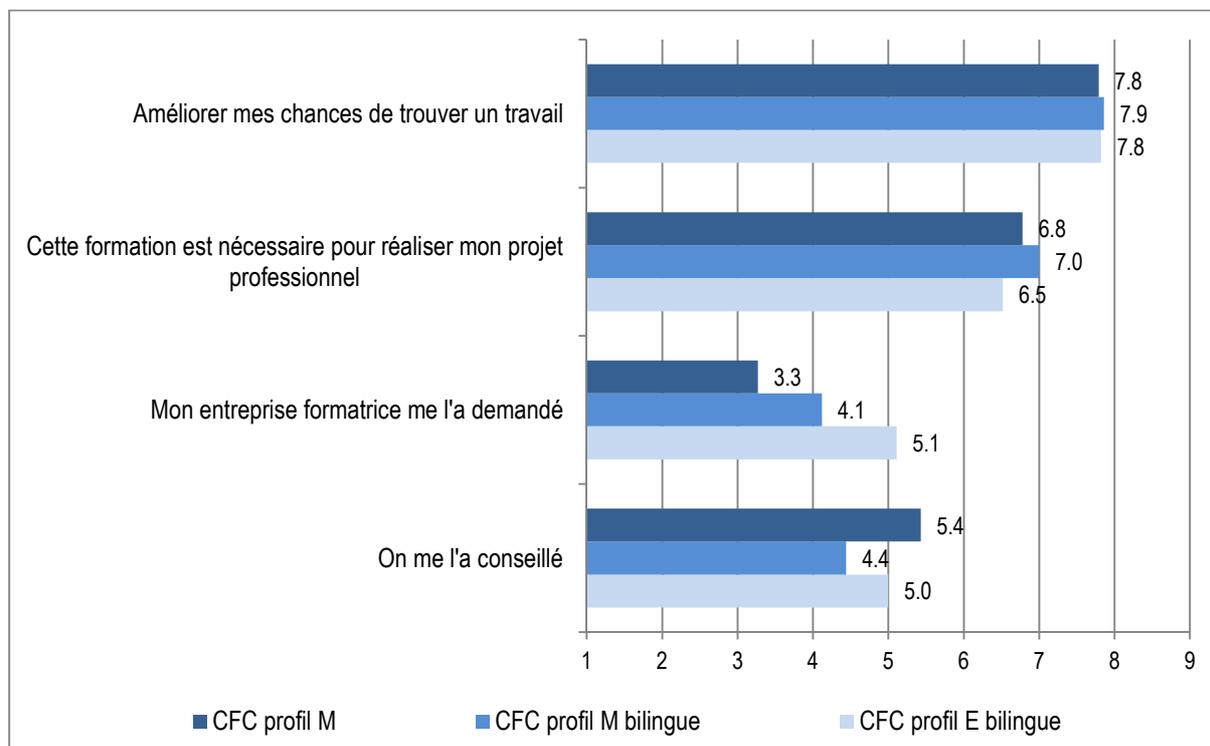
L'intérêt vis-à-vis d'une formation bilingue français-anglais est certes mentionné explicitement par les apprentis, mais la configuration de la formation est également parfois avancée comme justification du choix de s'engager vers cette voie. À ce titre, un apprenti évoque l'attrait de suivre un cursus « *tout en un* », qui permet de compiler les avantages inhérents à la formation en alternance (proximité avec le monde de l'entreprise), l'amélioration du niveau d'anglais et l'obtention de deux certificats (CFC et maturité professionnelle), à la fin des trois ans de formation.

Les apprentis, qu'ils soient en CFC profil M ou en CFC bilingue profil M, évoquent des raisons similaires d'avoir entrepris leur formation. D'une manière générale, cette filière de formation combinant un CFC et une maturité professionnelle est décrite comme permettant une « *alliance entre théorie et pratique* ». Par ailleurs, elle répond aux attentes des jeunes qui souhaitent obtenir plusieurs certifications. « *Je voulais avoir plusieurs diplômes et cette filière me permet de pouvoir en faire deux en même temps* ». Depuis la mise en place de la passerelle Dubs, les titulaires de maturité professionnelle peuvent, après un complément de formation d'un an, accéder à l'université ou aux EPF. À ce titre, un jeune évoque son intérêt à l'égard de la maturité professionnelle : « *la maturité [professionnelle] est toujours un plan B si je veux faire l'université et c'est toujours un 'plus' pour trouver un travail plus tard* ».

Parmi les apprentis en CFC profil M qui ont participé à l'enquête, 80% connaissent la filière CFC bilingue profil M. Ces jeunes ont été interrogés sur les raisons pour lesquelles ils n'ont pas choisi

d'entreprendre cette filière bilingue : 20% (soit 7 apprentis) déclarent avoir eu connaissance de l'existence de la filière bilingue après la signature de leur contrat d'apprentissage, et environ la même proportion estime que cette filière offrant un approfondissement en anglais n'était pas nécessaire pour leur entreprise formatrice. Un niveau d'anglais insuffisant pour suivre les cours bilingues est également avancé comme raison de ne pas avoir entrepris la filière bilingue. Néanmoins ce choix n'est pas définitif, puisque la perméabilité prévue entre la filière CFC profil M bilingue et non bilingue permet de rejoindre ou de quitter la filière bilingue après une année de formation.

Graphique 6. Raisons qui ont incité les apprentis à entreprendre leur formation (scores moyens)



N.B. Les apprentis ont été interrogés sur les raisons qui les ont incités à entreprendre leur formation. Ils devaient se positionner sur chaque item en attribuant un score de 1 (*pas du tout important*) à 9 (*très important*).

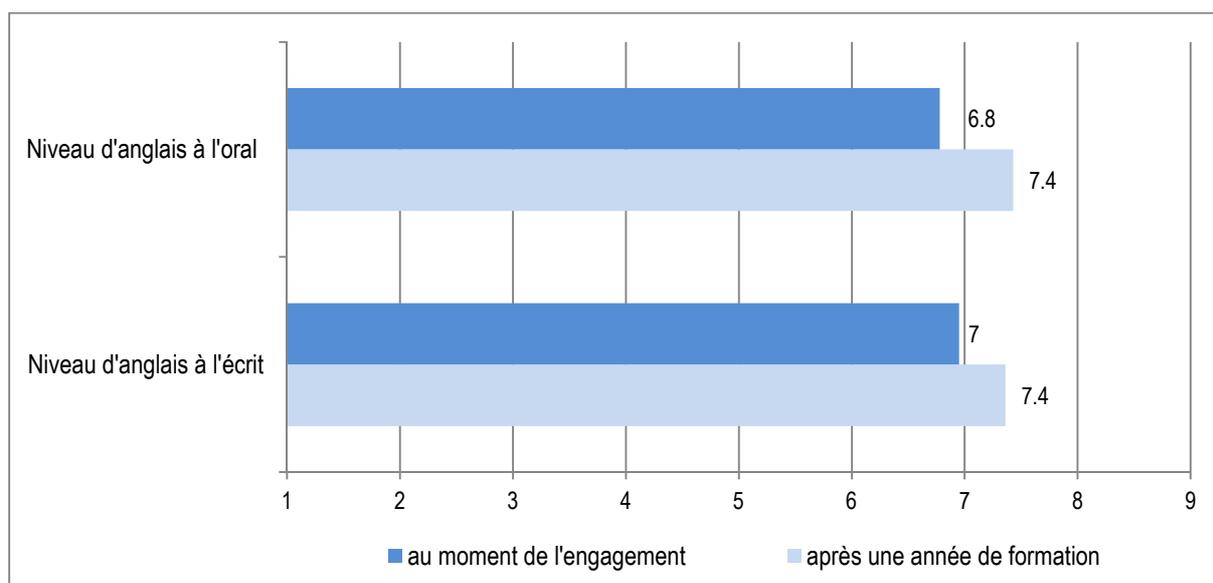
Niveau d'anglais auto-évalué

Les apprentis en CFC bilingue profil M évaluent globalement leur niveau d'anglais comme étant suffisant pour travailler dans leur entreprise formatrice, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit (*Graphique 7*). Cette autoévaluation du niveau actuel d'anglais est concordante avec celle des formateurs en entreprise (*cf. Graphique 19*). Par ailleurs, les apprentis estiment que leur niveau a progressé entre l'entrée de la formation et le moment de l'enquête (soit sur une période d'une année scolaire).

Comparativement aux apprentis du CFC bilingue profil E (Mouad et Guilley, 2015, p. 20), la progression du niveau d'anglais à l'oral est plus importante chez les apprentis du CFC bilingue profil M⁷. Est-ce l'influence des cours en immersion proposée à l'école professionnelle ? Par ailleurs, en comparaison aux apprentis en CFC profil M, ceux en CFC bilingue profil M évaluent leur niveau d'anglais comme légèrement supérieur, et davantage en progrès.

⁷ D'autant plus que pour une partie des CFC bilingue profil E, la progression de niveau d'anglais a été évaluée après deux ans de formation.

Graphique 7. Autoévaluation par les apprentis en CFC bilingue profil M, de leur niveau d'anglais au moment de leur engagement et un an après leur entrée en formation

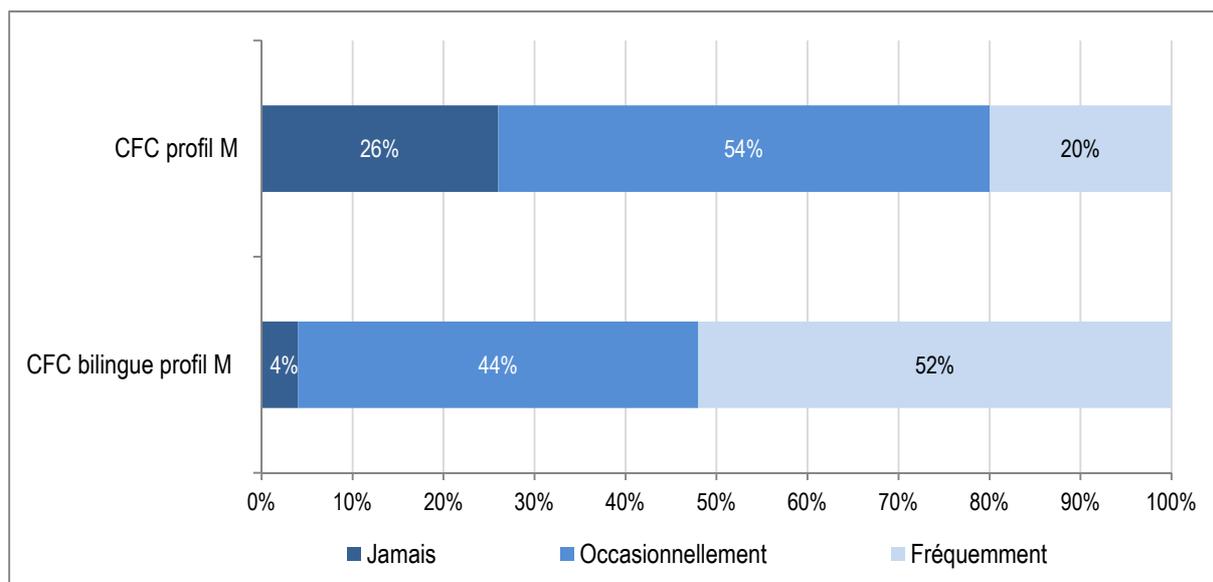


N.B. Question posée : « Au moment de votre engagement (respectivement à l'heure actuelle), votre niveau d'anglais était-il suffisant pour travailler dans votre entreprise ? ». Modalités de réponse de 1 (*pas du tout suffisant*) à 9 (*tout à fait suffisant*).

Utilisation de l'anglais dans l'entreprise formatrice

Presque la totalité (sauf 1) des apprentis en CFC bilingue profil M utilisent l'anglais comme langue de travail dans leur entreprise formatrice, fréquemment (52%) ou occasionnellement (44%) (*Graphique 8*). En comparaison, environ les trois quarts des apprentis en CFC profil M utilisent également l'anglais sur leur place de travail (20% fréquemment, 54% occasionnellement). Ceux-ci auraient pu être des candidats potentiels à une formation bilingue ; cette indication est un élément qui pourra s'avérer utile en termes de pérennisation et de développement de la filière M bilingue (p. ex. ouverture d'une classe supplémentaire ; voir chapitre 5).

Graphique 8. Fréquence d'utilisation de l'anglais dans l'entreprise formatrice, selon la filière de formation suivie



Accès à l'apprentissage

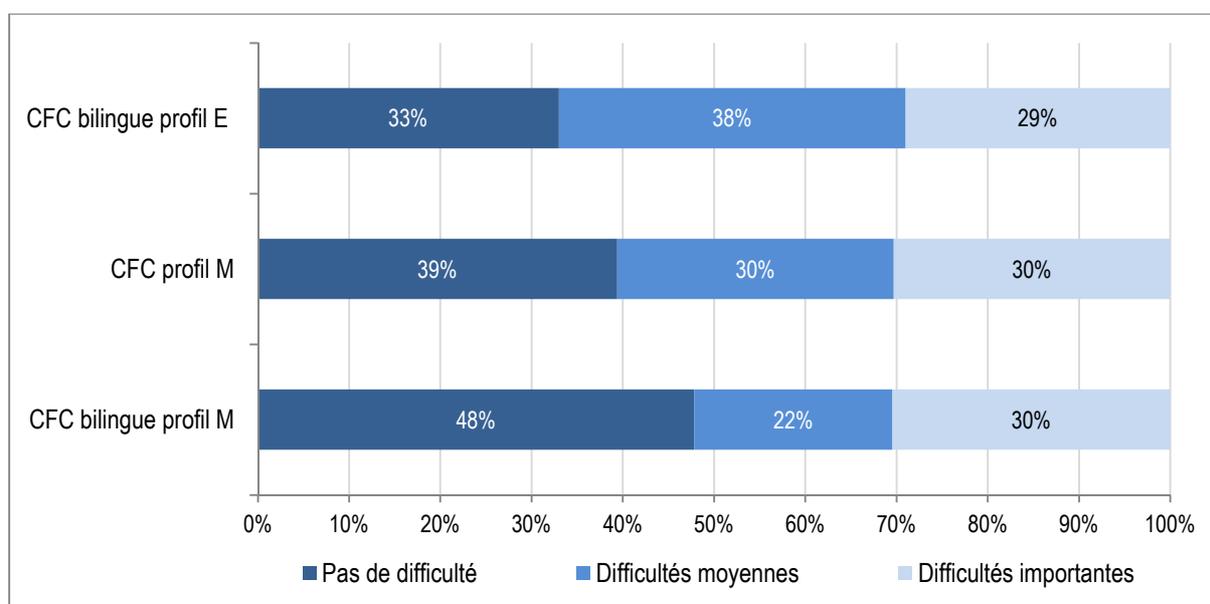
De manière générale, obtenir une place d'apprentissage n'est pas chose aisée pour les futurs apprentis. En effet, le processus de recrutement sur le marché de l'apprentissage s'apparente à ceux en vigueur sur le marché de l'emploi et une forte concurrence existe entre les candidats (en moyenne, 12 postulations par place offerte en Suisse romande, tous secteurs confondus ; Graf et Wagner, 2016), d'autant plus importante dans les domaines professionnels prisés par les jeunes, tel que celui du commerce (SEFRI, 2014). Dans certaines banques ou entreprises multinationales, le processus de recrutement est composé de plusieurs entretiens, assortis parfois de tests de connaissance ou de mise en situation professionnelle. La sélection est donc élevée, voire très élevée notamment pour certaines entreprises multinationales où les candidatures peuvent atteindre le nombre de 150 pour un poste d'apprenti (Mouad et Guilley, 2015, p. 20). En plus du niveau scolaire des jeunes, la motivation, le savoir-faire et le savoir-être sont des éléments centraux dans la prise de décision d'engager un apprenti.

Même si le critère d'âge n'est pas déterminant, face au nombre important de candidatures, les employeurs tendent à privilégier l'engagement d'apprentis issus des filières les plus prestigieuses (Ruiz et Goastellec, 2016) et/ou les candidats un peu plus âgés, synonymes à leurs yeux de plus grande maturité (Imdorf, 2012).

Comparativement aux apprentis en CFC bilingue profil E et en CFC profil M, les apprentis de la filière M bilingue rencontrent en moyenne moins de difficultés pour obtenir leur place d'apprentissage : près de la moitié de ces apprentis disent n'avoir pas rencontré de difficultés particulières pour obtenir leur place d'apprentissage actuelle ; cette proportion s'élève à 39% chez les apprentis de la filière profil M et à 33% pour les apprentis en CFC bilingue profil E. Cependant, ceux qui mentionnent des difficultés importantes sont proportionnellement aussi nombreux dans les trois formations. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, ces résultats illustrent probablement une meilleure adéquation entre le profil des candidats au CFC bilingue profil M et les attentes des entreprises formatrices.

Au niveau de l'OFPC, une nouvelle procédure appelée *Matching* mise en œuvre par Interface Entreprises, consiste à « réceptionner les candidatures puis à les valider, ou non, selon les critères d'admission (profil M) et à les transférer aux entreprises formatrices intéressées » (cf. rapport activité 2015 d'Interface Entreprises). Les quelques apprentis qui déclarent avoir bénéficié de cette procédure soulignent que ce processus leur a facilité la recherche d'une place d'apprentissage.

Graphique 9. Difficultés rencontrées lors de la recherche d'une place d'apprentissage



Moment de décision d'entreprendre cette filière de formation

Comme pour l'ensemble de la formation professionnelle duale à Genève, le cheminement scolaire jusqu'à la formation CFC dual bilingue profil M est rarement linéaire depuis le secondaire I. Le fait que les entreprises formatrices aient une préférence pour des candidats plus âgés que ceux sortant directement du secondaire I (Imdorf, 2012) n'est probablement pas étranger à ce constat.

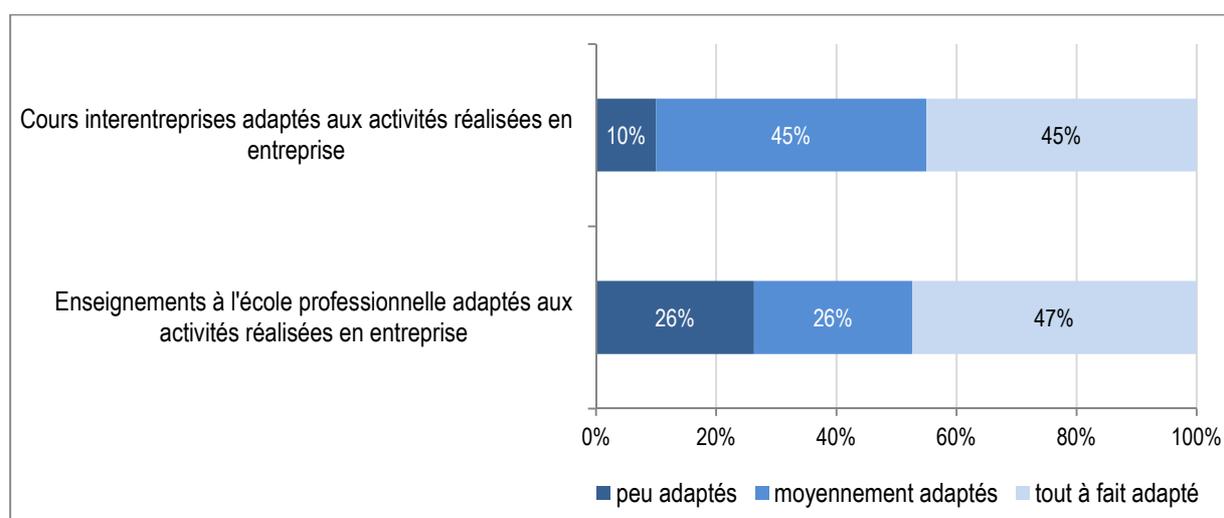
Parmi les apprentis en CFC bilingue profil M, ceux en provenance du collège sont les plus nombreux (49%). Ils expliquent leur réorientation par un souci d'améliorer leur employabilité : « *Lorsque je me suis rendue compte qu'une simple maturité générale du collège ne me permettait pas de pouvoir travailler et avoir un salaire correct* », ou par l'attrait de pouvoir suivre une formation professionnelle bilingue : « *Durant ma 3^e année de collège, j'ai décidé d'arrêter pour me tourner vers l'apprentissage. L'option bilingue a été un plus pour faire mon choix* ». Les jeunes soulignent également le rôle important de l'OFPC dans la promotion de la filière bilingue : « *Lorsque j'ai appris par l'intermédiaire de l'OFPC que cette formation était possible et m'était aussi recommandée* », ainsi que celui des entreprises formatrices : « *Avant de signer mon contrat, mon employeur m'a proposé cette formation, j'ai tout de suite accepté* ».

Points de vue des apprentis sur la formation CFC bilingue profil M

Les apprentis ont dans l'ensemble un regard positif sur la formation CFC bilingue profil M : « *C'est une bonne formation* » ; « *idéale pour parfaire ses capacités en anglais* ». D'ailleurs, si c'était à refaire, environ trois quarts des apprentis auraient choisi la même formation. Certains soulignent néanmoins la forte implication nécessaire pour suivre ce cursus exigeant avec la gestion du temps entre les activités dans l'entreprise formatrice, la partie scolaire et le travail personnel à réaliser. Peu de remarques sont exprimées dans le questionnaire à l'égard de l'école professionnelle, si ce n'est la charge de travail importante, le calendrier chargé, et le souhait d'avoir des enseignements davantage axés sur la pratique.

D'une manière générale, près de la moitié des apprentis en CFC bilingue profil M considèrent que les enseignements délivrés à l'école professionnelle et dans les cours interentreprises sont tout à fait adaptés à leurs activités en entreprises formatrices (*Graphique 10*). En comparaison à leurs camarades des filières CFC profil M (non bilingue) et CFC bilingue profil E, ils jugent plus positivement l'adaptabilité au contexte professionnel des enseignements délivrés à l'école professionnelle (16% des profils M et 26% des profils E bilingue estiment comme tout à fait adaptés les enseignements délivrés à l'école professionnelle).

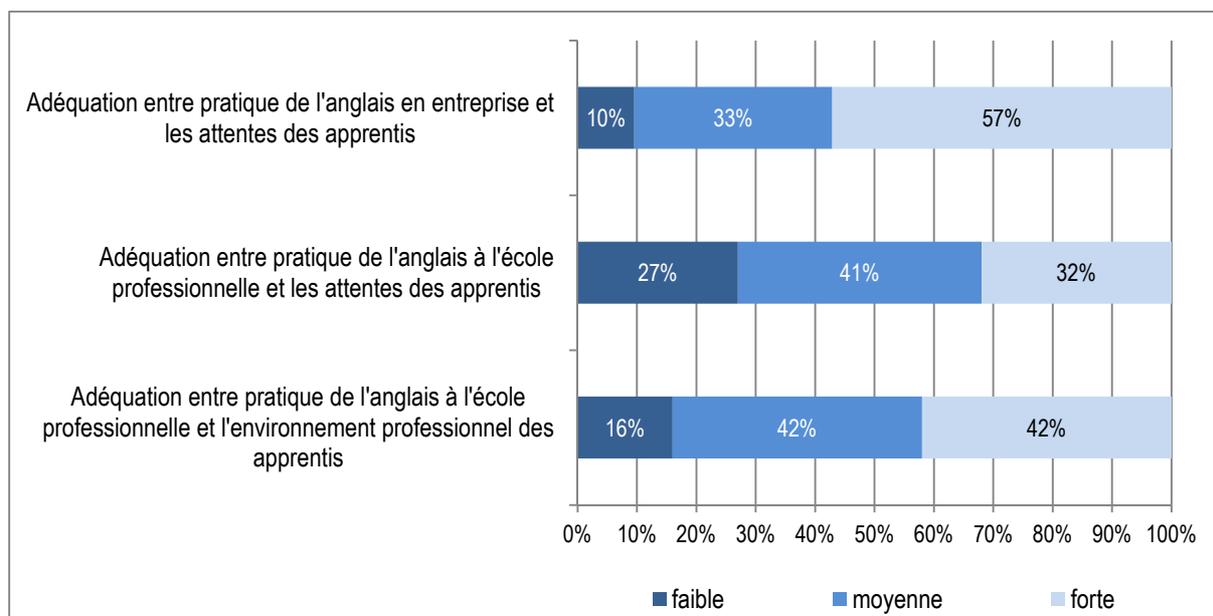
Graphique 10. Avis des apprentis en CFC bilingue profil M sur le lien entre les trois lieux de formation (école, cours interentreprises et entreprise)



Plus spécifiquement, la pratique de l'anglais dans l'entreprise répond particulièrement bien aux attentes des apprentis. Seuls 10% des apprentis de la filière bilingue profil M, soit 2 apprentis, estiment que la pratique de l'anglais en entreprise ne correspond pas à leurs attentes (*Graphique 11*). En ce qui concerne la pratique de l'anglais à l'école professionnelle (par l'intermédiaire des cours d'histoire et institutions politiques en immersion et des cours d'anglais), elle sera étendue à d'autres disciplines (mathématiques, économie et droit) lors des deuxième et troisième années de la formation pour arriver à un total de 400 heures en immersion sur les trois années de formation. Cette pratique de l'anglais à l'école professionnelle est perçue par les apprentis comme adaptée aux activités réalisées dans l'entreprise formatrice (84% estime l'adéquation forte ou moyenne). Par ailleurs, elle répond mieux aux attentes des apprentis, en comparaison avec l'ancienne configuration du projet (CFC bilingue profil E). En effet, la reconfiguration du projet a clairement permis de répondre davantage aux attentes des apprentis sur ce point : 67% des apprentis en CFC bilingue profil E estimait que la pratique de l'anglais à l'école professionnelle ne répondait pas à leurs attentes alors que dans la filière M bilingue cette proportion s'élève à 27%.

Le défi inhérent à la formation professionnelle, qui est de maintenir une cohérence dans les enseignements entre les trois lieux de formation, semble relevé si l'on se réfère au point de vue des apprentis en CFC bilingue profil M ; et en particulier, en ce qui concerne la pratique de l'anglais à l'école professionnelle et en entreprise.

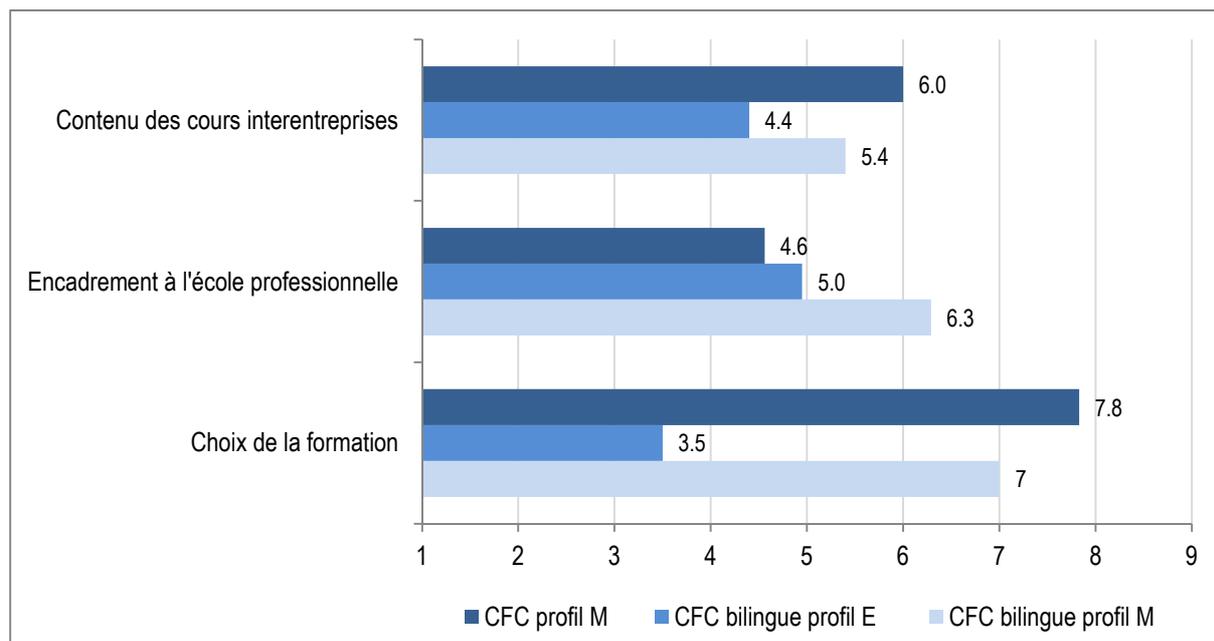
Graphique 11. Pratique de l'anglais (en entreprise et à l'école professionnelle) et adéquation avec a) les attentes des apprentis, b) les activités des apprentis au sein de leur entreprise formatrice



En ce qui concerne la satisfaction des apprentis du CFC bilingue profil M sur différents critères, plusieurs différences notables apparaissent, en comparaison avec les avis récoltés dans le cadre de l'évaluation de la filière CFC bilingue profil E (*Graphique 12*) : les apprentis en CFC bilingue profil M expriment une meilleure satisfaction vis-à-vis du contenu des cours interentreprises, de l'encadrement à l'école professionnelle et de leur choix de la formation.

La comparaison entre les apprentis de CFC profil M et ceux de CFC bilingue profil M montre des degrés de satisfaction relativement élevés et proches. La seule différence statistiquement significative est en lien avec l'encadrement à l'école professionnelle, vécu plus positivement dans le cadre de la filière bilingue.

Graphique 12. Satisfaction des apprentis vis-à-vis du/de...

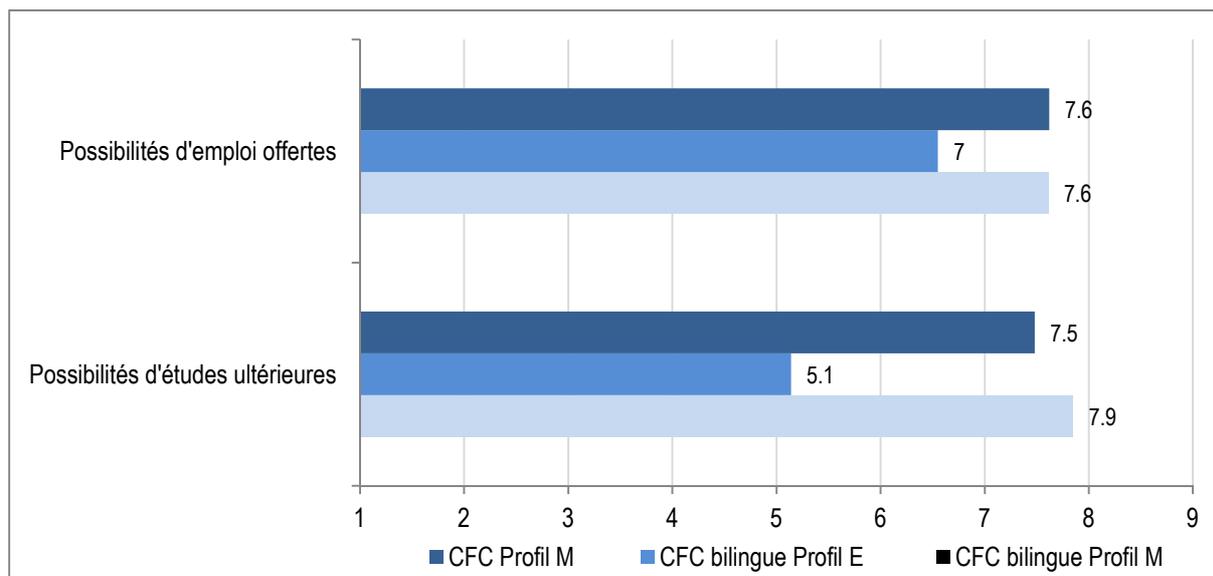


N.B. Question posée : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e ...? ». Modalités de réponse de 1 (*pas du tout*) à 9 (*tout à fait*).

Les apprentis du CFC bilingue profil M sont très satisfaits vis-à-vis des possibilités d'emploi offertes par leur formation (score de 7.6 sur 9) et par les possibilités d'études ultérieures (score de 7.9 sur 9) (*Graphique 13*). Une fois leur formation en trois ans terminée, ces apprentis auront plusieurs alternatives. Une partie (44%) envisage de poursuivre des études alors qu'une autre (35%) cible une entrée sur le marché de l'emploi (le reste n'ayant pas encore d'avis à ce sujet). Ceux qui envisagent de poursuivre des études, une fois leur diplôme de niveau tertiaire acquis, seront positionnés plus favorablement sur le marché de l'emploi, notamment en termes de rémunération puisque les diplômés de la formation professionnelle supérieure perçoivent une rémunération en moyenne un tiers supérieure à celle des diplômés de la formation professionnelle secondaire II (SEFRI, 2016). Pour ceux qui décideront d'entrer sur le marché de l'emploi directement à la fin de leur formation (35%), la proximité avec le monde de l'entreprise du cursus dual ainsi que l'aspect bilingue constitueront des atouts pour opérer leur transition vers la vie active. En effet, en Suisse romande notamment, il existe un besoin des entreprises pour les connaissances linguistiques : 42% des entreprises estiment qu'elles manquent de personnel maîtrisant l'anglais (Grin et al., 2009).

À titre de comparaison, les apprentis en CFC bilingue profil E évaluent leurs perspectives sur le marché de l'emploi de manière assez proche à celle des profils M bilingue. En revanche, leur satisfaction à l'égard de leurs perspectives d'études est moins élevée. Cette différence peut s'expliquer par le fait que la poursuite d'études tertiaires nécessite pour cette volée d'élèves un an de formation supplémentaire (maturité professionnelle post CFC). Par contre, entre les deux filières de maturité professionnelle intra CFC (bilingue et non bilingue), l'évaluation des possibilités d'emploi et d'études ultérieures est quasi similaire.

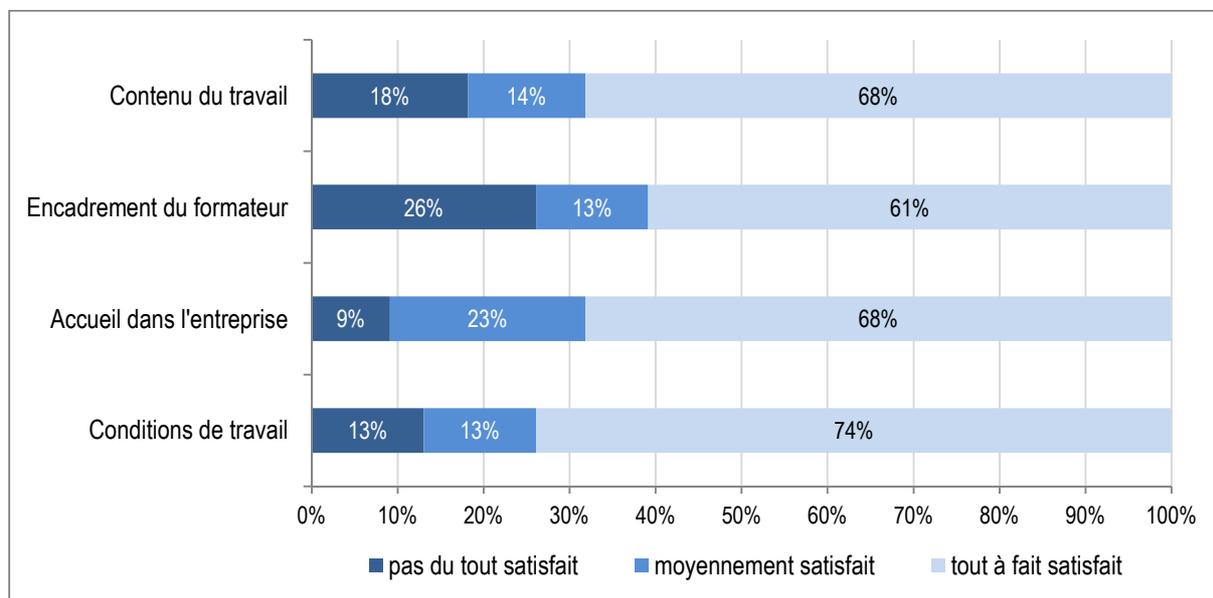
Graphique 13. Satisfaction des apprentis vis-à-vis de ...



N.B. Question posée : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e ...? ». Modalités de réponse de 1 (*pas du tout*) à 9 (*tout à fait*).

Les apprentis en CFC bilingue profil M portent un regard assez favorable sur la formation dispensée dans leur entreprise formatrice (*Graphique 14*). Les conditions de travail, le contenu du travail à réaliser, l'accueil dans l'entreprise formatrice et l'encadrement du formateur sont jugés plutôt favorablement, signe de la qualité de la formation dispensée dans les entreprises formatrices.

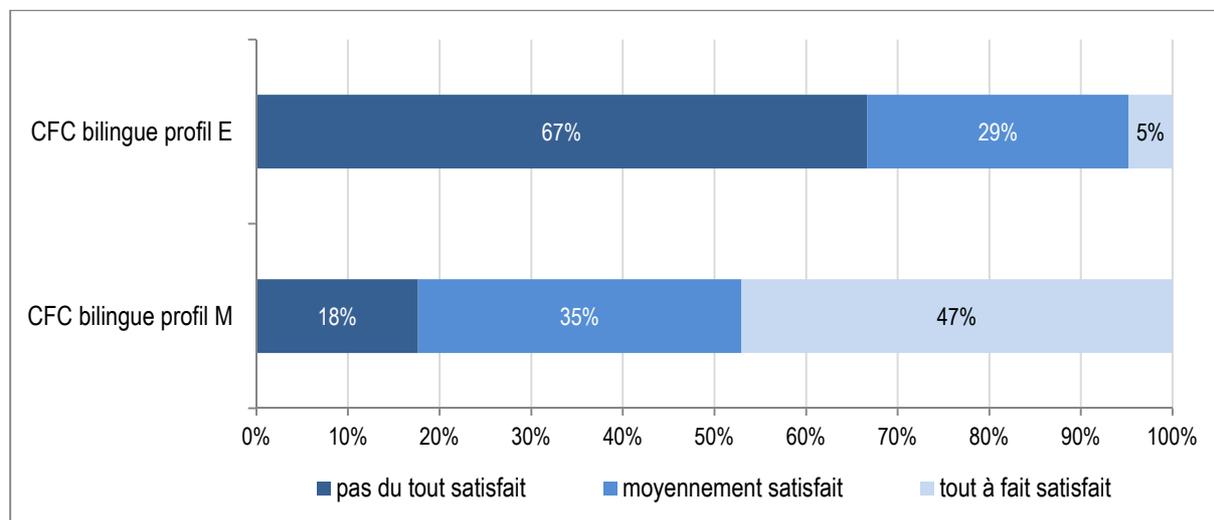
Graphique 14. Satisfaction des apprentis en CFC bilingue profil M vis-à-vis de quelques prestations offertes par l'entreprise formatrice



Les apprentis étaient également amenés à donner leur avis sur la communication réalisée autour de la formation bilingue (*Graphique 15*). Les résultats montrent un contraste particulièrement important entre les deux filières de formation bilingue, profils E et M : la proportion d'apprentis insatisfaits de la communication réalisée autour du projet est passée de 67% (profil E bilingue) à 18% (profil M bilingue). Comme indiqué dans le rapport intermédiaire d'évaluation du projet pilote (Mouad et Guilley, 2015), plusieurs conditions n'ont pas permis de réaliser le défi pédagogique de mise en place de cours bilingues à l'école professionnelle. La reconfiguration du projet a amené un changement de

curcus (passage du profil E à M) et un changement d'école professionnelle. Cette dernière a pu s'appuyer sur l'expérience du bilinguisme de ses enseignants (délivrants la maturité gymnasiale bilingue) et a pu mettre en place des cours en immersion. La communication réalisée au préalable sur le projet pilote a ainsi été davantage en accord avec sa mise en œuvre.

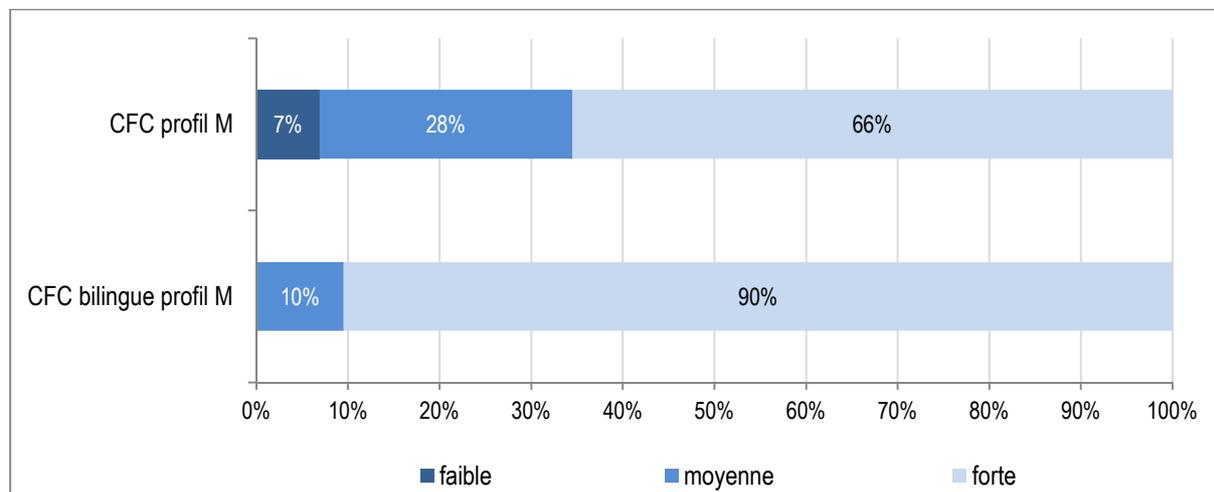
Graphique 15. Satisfaction des apprentis vis-à-vis de la communication réalisée autour de la formation bilingue, selon le profil



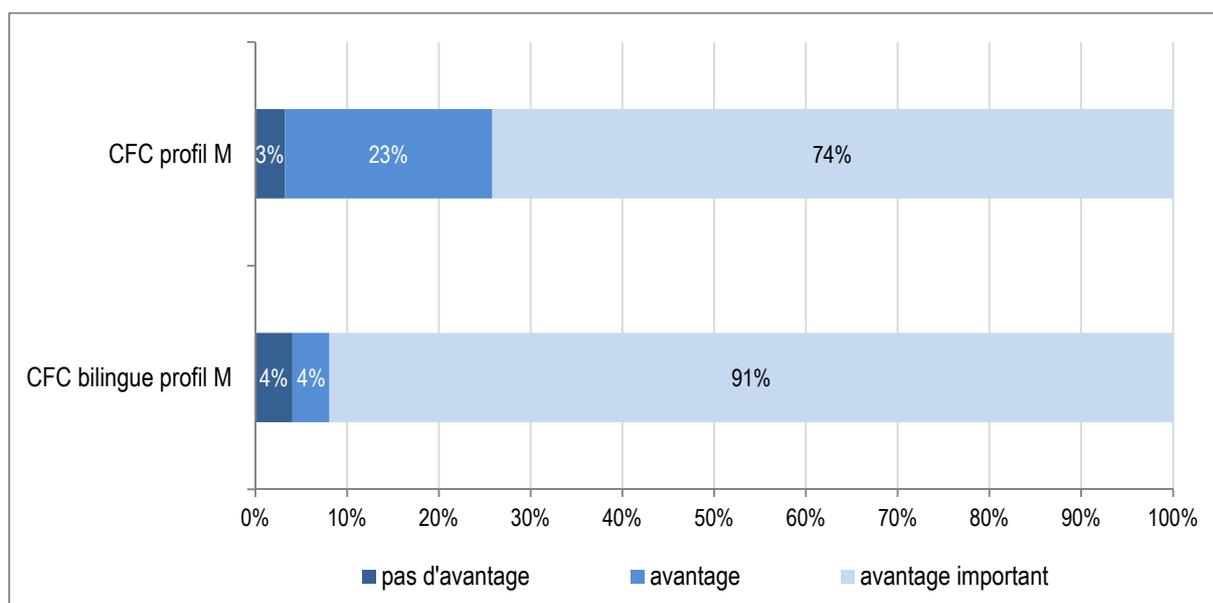
Employabilité perçue

L'avantage en termes d'employabilité que procurent une maturité professionnelle intégrée et un titre bilingue est clairement retranscrit par les jeunes. D'une part, 90% des apprentis de la filière bilingue profil M évaluent très favorablement leur future employabilité alors que cette proportion n'est que de 66% chez les apprentis de la filière profil M (non bilingue) (*Graphique 16*). D'autre part, les apprentis de la filière profil M (bilingue ou non bilingue) considèrent avoir un avantage important sur le marché de l'emploi par rapport à un détenteur d'un CFC (*Graphique 17*). Ces mesures sont certes subjectives puisqu'elles reposent sur une anticipation des jeunes de leur employabilité au moment de l'enquête. Néanmoins, ces résultats sont confortés par l'observation de la transition des titulaires de maturité professionnelle à 18 mois. Le complément de formation au CFC que constitue la maturité professionnelle, s'il permet de poursuivre des études tertiaires, offre également un avantage en termes d'insertion professionnelle (Mouad et Rastoldo, 2016).

Graphique 16. Evaluation par les apprentis de leur employabilité future



Graphique 17. Évaluation par les apprentis en maturité professionnelle intra CFC des avantages en termes d'employabilité par rapport à un titulaire d'un CFC uniquement



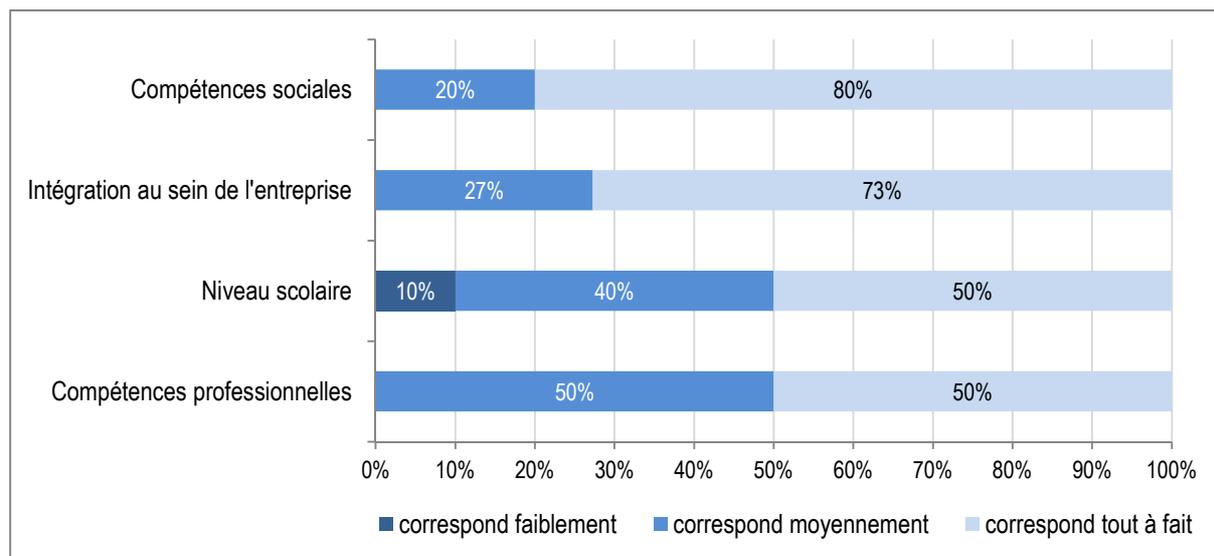
N.B. Question posée : « Par rapport à un-e détenteur-trice d'un CFC uniquement, pensez-vous avoir un avantage pour votre employabilité ? »

4.2 Points de vue des entreprises formatrices

Profil des apprentis

Dans l'ensemble, le profil des apprentis correspond très bien aux attentes des entreprises formatrices (*Graphique 18*). Les compétences sociales et les capacités d'intégration des apprentis en CFC bilingue profil M sont particulièrement en adéquation avec les attentes des entreprises formatrices. On constate une augmentation de l'adéquation entre les attentes des entreprises formatrices et le profil des apprentis engagés dans la formation sur les 4 dimensions mesurées, par rapport à l'ancienne configuration du projet (profil E bilingue ; cf. Mouad et Guilley, 2015, p. 23). Les deux aspects où l'augmentation de l'adéquation est la plus perceptible concernent le niveau scolaire des apprentis (correspondant faiblement aux attentes selon 21% des entreprises dans le cadre du profil E bilingue contre 10% seulement dans le cadre du profil M bilingue) et les compétences professionnelles des apprentis (correspondant faiblement aux attentes selon 21% des entreprises alors qu'aucune ne mentionne cette inadéquation dans le cadre du profil M bilingue).

Ces résultats confirment que la reconfiguration du projet pilote en une formation scolairement plus exigeante, attirant des candidats avec un meilleur niveau scolaire (cf. *Graphique 3*) permet aussi de mieux répondre aux attentes des entreprises en termes de compétences professionnelles des apprentis.

Graphique 18. Adéquation entre les attentes des entreprises formatrices et le profil des apprentis

Une formation adaptée aux besoins des entreprises formatrices et qui les fidélise

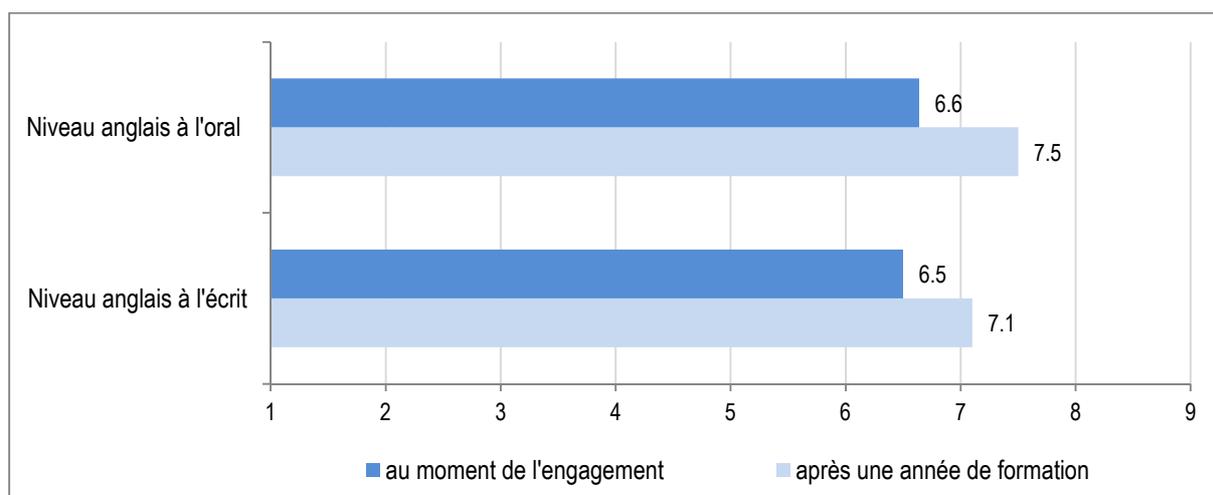
Les entreprises formatrices ayant participé à l'enquête estiment que les enseignements délivrés en anglais à l'école professionnelle (score de 7.6 sur 9) et les objectifs professionnels visés par la formation (score de 7.1 sur 9) correspondent à leurs attentes ; ils peuvent ainsi facilement être mis en correspondance avec les activités de l'apprenti dans l'entreprise formatrice. La formation bilingue est appréciée par les entreprises formatrices pour plusieurs raisons : d'une part, toutes les entreprises ayant participé à l'enquête utilisent l'anglais, à des degrés variables, dans le cadre professionnel ; cette formation bilingue fait donc tout à fait sens dans leur contexte professionnel : « *dans notre entreprise, l'anglais est un élément important* », « *l'anglais est utilisé tous les jours* ». D'autre part, le niveau d'anglais opérationnel des apprentis leur permet, dès la première année de formation, de pouvoir évoluer dans un environnement de travail anglophone (*Graphique 19*) ; enfin, le bilinguisme représente, selon les entreprises, une valeur ajoutée, un atout pour le parcours de formation de l'apprenti et son avenir professionnel : « *cette formation répond aux besoins, [c'est] une valeur ajoutée pour nos étudiants* », « *nous trouvons important d'encourager la formation bilingue pour permettre à ces jeunes de trouver plus facilement un emploi dans le domaine* », « *elle permet d'offrir un meilleur plan de formation* ». Les possibilités d'études ultérieures sont également citées comme plus-value de la formation bilingue profil M, notamment à la HEG où certains cursus sont délivrés exclusivement en anglais.

La formation CFC bilingue profil M a permis d'augmenter l'attractivité de la filière professionnelle : environ la moitié des entreprises formatrices interviewées déclare que le caractère bilingue de la formation a été déterminant pour les encourager à former un apprenti, « *cette formation bilingue a été un signe des autorités vers les multinationales, une incitation à former* ». Par ailleurs, la formation fidélise les entreprises : toutes les entreprises formatrices qui ont participé à l'enquête déclarent vouloir continuer à former des apprentis à l'avenir. Ce résultat est un indicateur d'une bonne adéquation entre la formation bilingue proposée et les attentes des entreprises formatrices.

Niveau d'anglais des apprentis vus par les formateurs

Les formateurs estiment en moyenne que le niveau d'anglais de l'apprenti est suffisant pour travailler dans l'entreprise, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit (*Graphique 19*). Depuis l'engagement de l'apprenti (soit une année), les formateurs relèvent une progression du niveau d'anglais des apprentis, tant à l'oral qu'à l'écrit. Cette évolution est en accord avec l'auto-évaluation des apprentis de leur niveau d'anglais (*cf. Graphique 7*).

Graphique 19. Évaluation par les entreprises formatrices du niveau d'anglais des apprentis au moment de leur engagement et un an après leur entrée en formation



N.B. Question posée : « Au moment de son engagement (resp. à l'heure actuelle), le niveau d'anglais de l'apprenti-e était-il suffisant pour commencer à travailler dans votre entreprise... à l'oral / à l'écrit ? ». Modalités de réponse de 1 (*pas du tout suffisant*) à 9 (*tout à fait suffisant*).

Comment attirer de nouvelles entreprises formatrices ?

Lorsqu'on interroge les formateurs sur ce qui pourraient encourager d'autres entreprises à former des apprentis de la filière bilingue, plusieurs éléments sont cités. Un formateur évoque l'importance de mettre en avant le profil des apprentis de cette filière. Avec trois ans d'expérience professionnelle, ces jeunes représenteront une réelle plus-value pour l'entreprise formatrice, notamment si elle souhaite recruter du personnel déjà formé. La communication sur cette filière bilingue auprès des entreprises formatrices est également mentionnée, en mettant en avant, qu'en dehors du critère de langues, il n'y a pas de contraintes supplémentaires pour l'entreprise à former un apprenti bilingue profil M. Un formateur du domaine bancaire rappelle que c'est plutôt du côté des jeunes et de leur famille que l'effort de promotion est nécessaire, en « *informant les élèves qui obtiennent de bons résultats ainsi que leurs parents qu'il existe une autre voie que le collège pour faire des études* ». Un formateur d'une multinationale mentionne que la complexité apparente de former un apprenti pour la première fois peut représenter un frein à l'engagement dans la formation professionnelle, particulièrement pour une entreprise peu familière avec le système de formation suisse. Selon lui, il faudrait un interlocuteur pour les entreprises (connaissant à la fois très bien le monde de l'entreprise et la formation duale), une sorte de « *soutien ponctuel pour lancer l'apprentissage* » qui simplifierait le démarrage de la formation en entreprise. Interface Entreprises propose à ce titre plusieurs mesures pour faciliter les démarches inhérentes à la formation d'un apprenti (coaching, mentorat, aide administrative pour constituer un dossier directement dans l'entreprise [Rapide-Contrat]). Par ailleurs, dès 2017, l'OFPC en collaboration avec la Ville de Genève a mis en place le *Chèque label entreprise formatrice - Genève* qui vise à décharger les entreprises des tâches administratives liées à la formation d'un apprenti et à accompagner le formateur.

Les prestations de l'OFPC

Promotion de la filière bilingue. L'OFPC/Interface Entreprises et l'école professionnelle ont participé conjointement à la promotion de la filière bilingue profil M auprès des entreprises formatrices et d'un public plus large, lors de séances d'information ou d'événements publics⁸. La plupart des entreprises formatrices indiquent avoir eu connaissance du projet pilote par un de ces biais. Certains formateurs déclarent également avoir eu connaissance de la formation soit par l'intermédiaire d'apprentis, soit par d'autres canaux (presse, internet).

⁸ La promotion, très active, du projet s'est faite par des conférences (p. ex. Club Interface, Cité des Métiers à Palexpo, SEFRI) et par des présentations auprès des entreprises formatrices (p. ex. Pictet, UBS, Lombard Odier, Caterpillar) (cf. CR Copil, janvier 2016).

Formation des formateurs et documentation. Les formateurs en entreprise ont une opinion assez positive à l'égard de la formation des formateurs (eduPros) et à la documentation mise à disposition par l'OFPC : « *le soutien prodigué est bien apprécié* ». Un formateur propose d'axer davantage les formations sur la manière de réaliser les évaluations (STA et UF) : « *They will need to take care of more trainings on concrete evaluations (UF/STA)* ».

Accompagnement des entreprises. Les processus de recrutement mis en place dans certaines entreprises pour trouver « le bon candidat » et le suivi de l'apprenti durant sa formation mobilisent des ressources. La procédure *Matching*, mise en place par Interface Entreprises, a pour but de faciliter le recrutement d'apprentis. Elle consiste à réceptionner les candidatures puis à les valider, ou non, selon les critères d'admission (profil M) et à les transférer aux entreprises formatrices intéressées. Si cette prestation est dans l'ensemble appréciée par les entreprises formatrices qui en ont bénéficié (« *cela nous a bien servi depuis deux ans* »), elles relèvent que l'envoi simultané de dossiers à plusieurs entreprises formatrices peut s'avérer problématique.

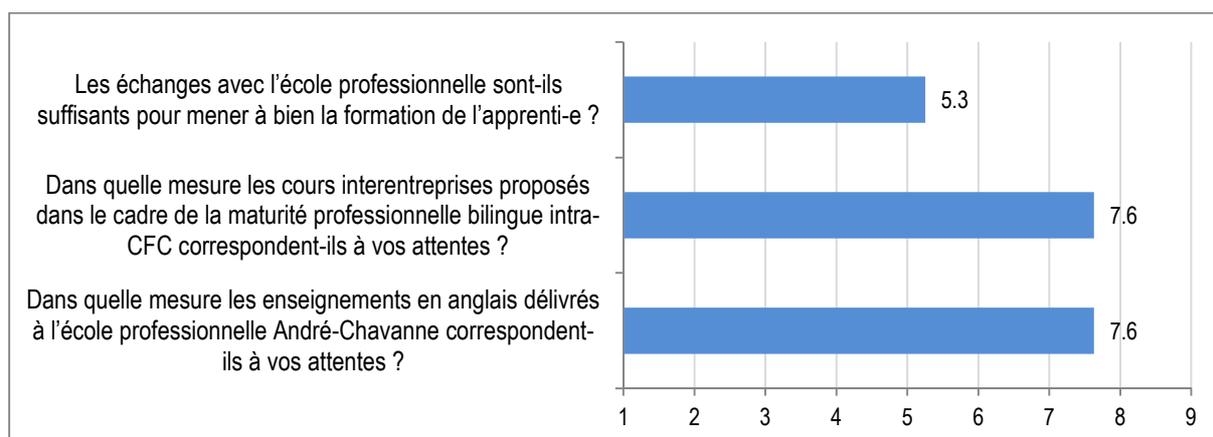
Une responsable de formation d'une multinationale souligne la différence qui existe entre les candidatures reçues par l'entreprise de la part directement des jeunes et les candidatures éligibles selon les conditions d'admission de la formation bilingue profil M. Le tri des dossiers de candidatures ne présentant pas les conditions d'admission pour accéder à la filière M bilingue représente, selon elle, une charge de travail non négligeable et n'est pas « assez huilé ». Une amélioration suggérée serait le développement de « *self-test* » sur le site de l'OFPC, permettant à un apprenti de savoir si son dossier est recevable ou non pour la filière bilingue profil M. À ce titre, l'outil informatique EXPLOR qui permet, en fonction des notes (de 11^e année) et des intérêts de l'élève, de découvrir les parcours de formation possibles, pourrait être aménagé dans ce sens. Une autre amélioration évoquée serait l'introduction d'une classification par place d'apprentissage bilingue ou non bilingue sur le site *Orientation.ch* pour faciliter une recherche ciblée.

Les attentes des entreprises formatrices

Si les entreprises estiment que les cours interentreprises et les enseignements en anglais délivrés à l'école professionnelle correspondent à leurs attentes (*Graphique 20*), les avis sont plus nuancés concernant les échanges avec l'école professionnelle (score de 5.3 sur 9). Certaines entreprises ont formulé des pistes d'amélioration au sujet de la coordination entre école professionnelle et entreprise formatrice : un formateur évoque un « *manque information sur le déroulement des cours* » à l'école professionnelle. Hormis les relevés d'absences et de notes⁹, il indique ne pas recevoir d'autre documentation : « *On pourrait être mieux informé en début et fin de formation. En début de formation sur les dates d'importance (...) et en fin de formation sur les dates de préparation aux examens ainsi que les dates d'examens* ». D'autres estiment que la formation bilingue elle-même pourrait être proposée aux apprentis CFC profil E : « *Je trouve qu'il est important de donner la chance également aux apprentis qui choisissent la voie E de choisir la formation bilingue* ». À ce propos, la direction générale de l'enseignement secondaire II envisage de faire du CFC bilingue profil E une filière intermédiaire pour les candidats en profil M qui échouent (transfert du CFC profil M vers le CFC profil E) et qui pourraient néanmoins obtenir un CFC bilingue profil E s'ils ont réalisé une partie de leur pratique en anglais en entreprise (STA et UF en anglais). Même si la coexistence de deux filières bilingues (profil E et profil M) aurait permis d'avoir une pluralité de l'offre de formation bilingue et même s'il existe un public d'entreprises formatrices intéressé par la formation bilingue profil E (cf. Mouad et Guilley, 2015, p. 32), la solution intermédiaire évoquée ci-dessus semble plus viable que la coexistence de deux formations bilingues du fait de la concurrence directe entre le CFC bilingue profil E et le CFC profil M, observée avant la reconfiguration du projet-pilote, en particulier au moment de la conclusion du contrat d'apprentissage avec l'entreprise (ibid. p. 14).

⁹ En ce qui concerne l'envoi des bulletins de note, un formateur propose de privilégier l'envoi électronique plutôt que l'envoi papier en vigueur actuellement.

Graphique 20. Avis des entreprises formatrices sur les relations avec l'école professionnelle et les cours interentreprises



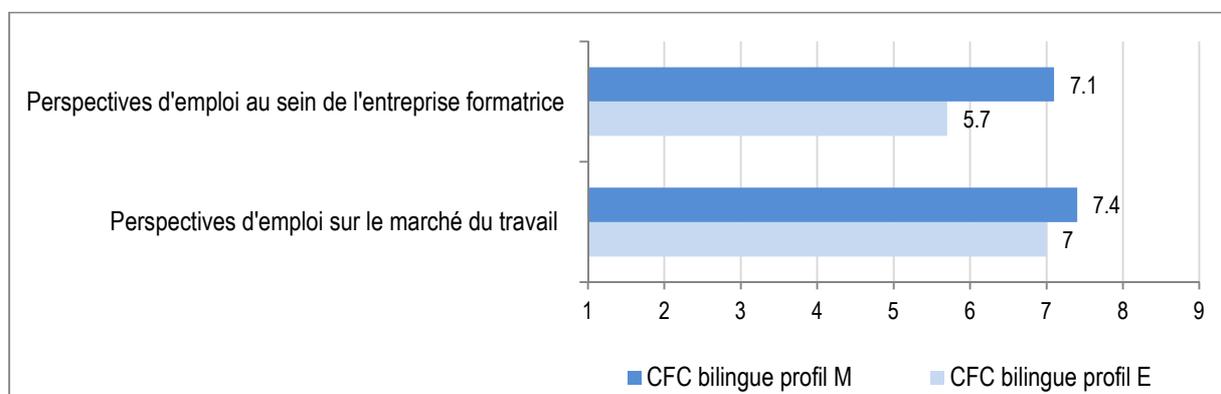
N.B. Modalités de réponse de 1 (*pas du tout*) à 9 (*tout à fait*).

L'employabilité des apprentis

L'ensemble des personnes interrogées dans le cadre de cette évaluation est unanime sur la plus-value en termes d'employabilité du cursus bilingue (*Graphique 21*), aussi bien au sein de l'entreprise formatrice que sur le marché de l'emploi : « *la formation bilingue est clairement un plus pour l'insertion sur le marché de l'emploi genevois* ». Les cours d'anglais en immersion à l'école professionnelle contribuent à cette plus-value selon les formateurs. La maîtrise de l'anglais est un prérequis indispensable pour faciliter l'insertion professionnelle des futurs diplômés, particulièrement sur un marché de l'emploi tendu. Un formateur du domaine de la banque indique à ce titre que « *L'engagement dans les banques actuellement est difficile. Il est très important d'avoir d'excellentes compétences mais cela n'assure pas l'obtention obligatoirement du poste souhaité.* ».

D'une manière générale, l'insertion professionnelle des apprentis en CFC bilingue profil M est jugée comme prometteuse par les entreprises formatrices (*Graphique 21*). Si les perspectives d'emploi sur le marché du travail genevois sont assez proches de celles estimées dans le cadre du CFC bilingue profil E, les perspectives d'emploi au sein des entreprises formatrices sont meilleures. Ces résultats sont confirmés par l'enquête auprès des diplômés du secondaire II (EOS) qui indique, indépendamment du bilinguisme, deux différences entre les profils E et M en termes d'accès à l'emploi : l'engagement par l'entreprise formatrice est plus fréquent pour les détenteurs d'un CFC et d'une maturité professionnelle commerciale (65% vs 40% pour le profil E) et les postes occupés sont davantage en adéquation avec la formation suivie (72% vs 59% pour le profil E).

Graphique 21. Perspectives d'emploi évaluées par les entreprises formatrices pour les futurs titulaires de CFC bilingue, profil E et profil M



N.B. Modalités de réponse de 1 (*faible*) à 9 (*forte*).

5. Évaluation de la mise en place du projet pilote par les auteurs et recommandations

5.1 Atteinte des objectifs du CFC bilingue profil M

La formation bilingue CFC profil M mise en place en 2015 a-t-elle atteint ses objectifs ?

1. Les entreprises multinationales ou celles fonctionnant à l'échelon international sont-elles plus nombreuses à former avec la mise en place du CFC bilingue ?

Avec un marché de l'emploi largement tourné vers l'international, le canton de Genève représente le terrain idéal pour la mise en place d'une formation duale bilingue français-anglais. En effet, près de 30% des emplois du secteur privé sont occupés dans des multinationales dont la langue de travail est l'anglais (OCSTAT, 2013). Néanmoins, celles-ci peuvent ne pas s'identifier à la tradition suisse en matière de formation professionnelle. Les formations duales du domaine commercial sont particulièrement propices à un développement plus approfondi des compétences en anglais car elles amènent majoritairement à une prise d'emploi à Genève où l'anglais est la seconde langue de travail du canton. L'OCDE (2009) recommande dans ce sens d'améliorer l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail en introduisant l'apprentissage d'une langue étrangère. Le projet pilote de cursus bilingue français-anglais s'insère donc parfaitement dans ce courant visant à augmenter l'attractivité de la formation professionnelle, autant auprès des entreprises fonctionnant à l'échelon international que des jeunes. Il s'inscrit plus globalement dans le plan d'action du Conseil d'État pour soutenir et valoriser l'apprentissage à Genève, dans la thématique « *Rechercher des talents pour la formation professionnelle* » (Conseil d'État, 2015).

L'évaluation externe relève les éléments suivants allant dans le sens de l'atteinte de l'objectif 1 :

- *Attractivité de la formation auprès des multinationales* : à ce jour, quatre multinationales, trois PME et quatre organisations internationales/fondations ont rejoint la formation professionnelle avec la mise en place du CFC bilingue (profil E puis profil M) ; environ la moitié des entreprises formatrices déclarent que le caractère bilingue du projet pilote a été déterminant pour les encourager à former un apprenti. Presque la moitié des apprentis en CFC bilingue profil M sont formés par des multinationales ou organisations internationales. Ces éléments attestent que le projet pilote a donc été une mesure incitative pour créer des places d'apprentissage, notamment auprès de multinationales. Il a permis une meilleure connaissance de la formation professionnelle duale par les milieux internationaux.
- *Fidélisation des entreprises* : toutes les entreprises formatrices qui ont participé à l'enquête déclarent vouloir continuer à former des apprentis à l'avenir dans le cadre du cursus profil M bilingue.
- *Reconfiguration de la formation bilingue en une formation scolairement plus exigeante, notamment en langue seconde d'immersion, permettant de mieux répondre aux attentes des entreprises multinationales* : l'OFPC a fait évoluer le projet pilote de manière à mieux répondre aux attentes du GEM. L'introduction d'un cursus bilingue profil M a envoyé un signal très positif aux entreprises multinationales. Cette filière de formation permet, en trois ans, d'obtenir une triple certification : un CFC et une maturité professionnelle multilingue, et une certification internationale en langue étrangère de niveau B2, voire C1, selon les standards du cadre européen commun de référence (CECR). Par ailleurs, les futurs diplômés seront au bénéfice d'une expérience professionnelle de trois ans, acquise dans leur entreprise formatrice où ils auront pu pratiquer l'anglais. De plus, un séjour linguistique est organisé en troisième année, préparant à la certification internationale en langue. Cette formation s'adresse à des apprentis qui souhaitent apprendre un métier, sans exclure la possibilité de poursuivre des études tertiaire (universitaire ou en HES). Malgré la charge de travail importante, les abandons et les redoublements ne sont pas plus élevés que dans la filière M non bilingue. L'évaluation a montré que la reconfiguration du projet pilote (d'un profil E vers un profil M) en une formation scolairement plus exigeante, attirent des candidats avec un meilleur niveau scolaire et permet aussi de mieux répondre aux attentes des entreprises formatrices.

En s'appuyant sur ces constats positifs, les évaluateurs formulent une première recommandation :

Recommandation 1 : Pérenniser le projet pilote de CFC bilingue français-anglais dans la voie maturité professionnelle intégrée

⇒ à l'intention de : OFPC, école professionnelle, DGESII

2. Les apprentis acquièrent-ils une maîtrise plus poussée de l'anglais dans le domaine commercial en évoluant dans un milieu bilingue ?

Pratique de l'anglais en école, en entreprise, en cours interentreprises

La totalité des entreprises recrutées dans le cadre du CFC bilingue profil M propose, à des degrés variables, une pratique de l'anglais en milieu professionnel. Au-delà de cette pratique de l'anglais en entreprise, le projet pilote permet aussi aux apprentis formés par une multinationale ou une organisation internationale d'acquérir une sensibilité professionnelle et interculturelle. Cette compétence est considérée comme une compétence clé selon le rapport de l'OCDE (2016) qui analyse les conséquences pour l'éducation des récentes tendances relatives à la mondialisation. Du côté de l'école professionnelle, les 400 périodes de cours en anglais, en immersion vont au-delà des exigences du plan d'études fédéral (320 périodes en immersion exigée). La pratique de l'anglais en immersion, introduite de manière progressive durant le cursus de formation, concerne trois branches (histoire et institutions politiques 2h/semaine en 1^{re} année ; économie 2h/semaine en 2^e et 3^e année ; mathématiques 2h/semaine en 2^e et 3^e année). Par ailleurs, même s'il n'y a pas d'obligation, les apprentis sont fortement encouragés à réaliser leur travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP) en anglais. L'école proposant la maturité professionnelle bilingue, qui a déjà intégré la maturité gymnasiale mention bilingue anglais depuis 14 années, dispose d'une équipe pédagogique déjà formée aux exigences de l'enseignement bilingue ; les enseignants bénéficient des compléments de formation exigés. D'autre part, deux unités de formation (UF) sont réalisées en anglais pour la filière *services et administration*. L'objectif d'immersion des apprentis dans un environnement bilingue est donc atteint pour le temps de formation en entreprise, en cours interentreprises et pour celui en école professionnelle.

Les apprentis sont majoritairement très satisfaits vis-à-vis de leur pratique de l'anglais en entreprise et leur satisfaction à l'égard de la pratique de l'anglais à l'école professionnelle est en augmentation par rapport à la première configuration du projet (CFC bilingue profil E). Les entreprises formatrices évaluent en moyenne que le niveau d'anglais de l'apprenti (à l'oral et à l'écrit) est suffisant pour évoluer dans l'entreprise, ce niveau d'anglais est également jugé en progression après une année de formation.

L'anglais pour consolider le lien entre école et entreprise

L'utilisation de la langue étrangère, appliquée aux disciplines étudiées, doit s'inscrire dans la démarche des écoles professionnelles d'assurer un lien avec la pratique en entreprise (IFFP, 2016). Les résultats de l'enquête indiquent que ce lien est effectif, autant du point de vue des entreprises que des apprentis : 16% seulement des apprentis estiment que l'adéquation est faible entre la pratique de l'anglais à l'école et leur environnement professionnel. L'enquête indique également que le bilinguisme permet d'accroître le lien entre école et entreprise¹⁰. Il existe néanmoins encore un potentiel d'amélioration à ce sujet. Les évaluateurs s'interrogent notamment sur un éventuel problème de changement de langues entre des apports théoriques en français (p. ex. cours de CFC d'ICA ou de gestion) et une pratique de ces disciplines en anglais dans le cadre de l'entreprise.

Recommandation 2 : Veiller à maintenir / renforcer le lien entre école et entreprise en étudiant la faisabilité de proposer des cours supplémentaires totalement ou partiellement en anglais à l'école professionnelle (par exemple : ICA en CFC, Gestion financière en MP)

⇒ DGESII, école professionnelle

¹⁰ L'adéquation entre les enseignements à l'école professionnelle et les activités réalisées dans l'entreprise est jugée plus positivement par les apprentis en CFC bilingue profil M comparativement à ceux en CFC profil M.

3. La formation bilingue est-elle attractive pour les jeunes ?

À Genève, la formation d'employé de commerce occupe une place particulièrement importante dans la mesure où elle forme, tous profils confondus, près d'un quart des apprentis en alternance du canton. Par conséquent, le choix de la formation d'employé de commerce pour y introduire le bilinguisme a été un choix stratégique permettant d'être particulièrement attractive pour les jeunes.

Si le caractère bilingue de la formation a été déterminant dans la décision de s'engager dans la formation professionnelle pour de nombreuses entreprises formatrices, c'est également le cas pour les jeunes. En effet, 43% estiment que le caractère bilingue de la formation profil M les a incités à s'orienter vers la formation professionnelle. Par ailleurs, environ trois quart des apprentis en CFC bilingue profil M, déclarent que, s'ils pouvaient revenir en arrière, ils choisiraient la même formation.

À la rentrée 2016-17, on compte une classe complète et une demi-classe bilingues en 1^{re} année, et une classe bilingue en deuxième année. Au total, 64 élèves suivent un cursus bilingue dans le cadre de la formation profil M, ce qui représente 56% des élèves (de 1^{re} et 2^e année) de la filière duale CFC + maturité professionnelle intégrée (commerce, type économie). L'objectif 2015 qui était d'ouvrir une classe en CFC profil M bilingue à la rentrée 2015-16 et l'objectif 2016 qui était d'ouvrir deux classes bilingues à la rentrée 2016-17 (env. 40 apprentis) (cf. Copil, janvier 2016) sont donc atteints.

Ces résultats illustrent l'attractivité de la formation profil M bilingue français-anglais pour des jeunes qui n'auraient pas choisi au premier abord la formation professionnelle. Elle contribue donc à la mise en œuvre de la mesure « *Rechercher des talents pour la formation professionnelle* » du plan d'action du Conseil d'État pour soutenir et valoriser l'apprentissage. Rappelons que les conditions d'admission scolaire en CFC bilingue profil M sont équivalentes à celles requises pour l'accès à la formation gymnasiale. En parallèle, des politiques publiques sont développées pour faciliter la transition directe entre école obligatoire et apprentissage dual, qui concerne actuellement seulement 5% des jeunes à Genève. On citera par exemple le projet pilote *Go-Apprentissage* qui propose aux jeunes du cycle d'orientation une information sur les formations en alternance et, cas échéant, un soutien dans la recherche d'une place d'apprentissage.

Recommandation 3 : Poursuivre/développer l'information sur la filière bilingue auprès des jeunes et de leurs familles, notamment au niveau des sections à exigences élevées du cycle d'orientation

⇒ OFPC, DGESII, École professionnelle, DGEO

4. Le matériel d'information et les documents utiles à la formation sont-ils traduits en anglais ?

L'ensemble des documents en lien avec la formation professionnelle commerciale (ordonnance de formation professionnelle, contrat d'apprentissage, fiche métier, page internet OFPC, etc.) ont été traduits en anglais par l'OFPC afin que les formateurs anglophones puissent accéder à l'ensemble de l'information. Le glossaire de la formation professionnelle suisse disponible dans trois langues nationales a également été traduit en anglais dans le cadre du projet pilote.

Pour relever le défi pédagogique inhérent à la mise en place d'un enseignement bilingue, l'école professionnelle a capitalisé sur l'expérience des enseignants de la maturité gymnasiale bilingue, proposée dans le même établissement. Ces enseignants bénéficient en outre de la formation continue « Enseignement bilingue dans la formation professionnelle », proposée par le canton.

5. La communication autour du projet a-t-elle été suffisante ?

Dans le cadre du projet pilote CFC bilingue profil E, les modalités de communication ont été sources d'insatisfactions pour plusieurs acteurs du projet (Mouad et Guilley, 2015). Dans la nouvelle configuration du projet bilingue (profil M), la communication a été réalisée de concert entre l'OFPC via Interface Entreprises et un représentant de l'école professionnelle, et a été perçue positivement aussi bien par les apprentis que par les entreprises formatrices. Plusieurs communications ont été réalisées dans les médias pour faire connaître cette nouvelle filière du grand public et lors d'événements comme par exemple la Cité des métiers ou encore lors de visites en entreprise. Ainsi, la plupart des entreprises formatrices et des apprentis soulignent avoir eu connaissance de la formation bilingue par l'intermédiaire de ces interlocuteurs (Interfaces Entreprises, représentant de l'école professionnelle ou OFPC).

5.2 Conditions de pérennisation et de développement de la filière bilingue

Dans les années nonante déjà, la concurrence accrue entre les filières généralistes et la formation professionnelle pour attirer des élèves ayant de bons résultats (Widmer, 2004), a contribué à l'introduction de la maturité professionnelle et des HES, permettant ainsi une revalorisation de la formation professionnelle. La mise en place d'une formation bilingue français-anglais dans le cadre du cursus de maturité professionnelle commerciale intra CFC constitue une innovation supplémentaire qui améliore le positionnement des écoles professionnelles vis-à-vis des gymnases (IFFP, 2016). Elle est aussi un signe d'adaptabilité du système de formation professionnelle au marché professionnel du canton de Genève, mais également aux formations tertiaires, notamment celles proposées à la HEG, où la formation *International Business Management* est délivrée exclusivement en anglais. Par ailleurs, avec le développement de la passerelle Dubs¹¹, les apprentis qui visent l'obtention d'une maturité professionnelle, et donc notamment ceux en CFC profil M bilingue, auront la possibilité de poursuivre des études à l'université ou dans une EPF. Ces possibilités d'études tertiaires permettront indéniablement d'accroître l'attractivité de la filière professionnelle bilingue et de permettre son développement.

Du côté des entreprises multinationales, il existe un réel potentiel pour le développement de la filière bilingue. En effet, un sondage auprès des multinationales implantées dans la région lémanique (GEM, 2016) indique que celles-ci envisagent à court terme d'augmenter de 40% l'engagement d'apprentis en formation duale. Afin d'attirer et de fidéliser ces entreprises dans la formation professionnelle, il paraît néanmoins essentiel de poursuivre, voire d'intensifier l'information auprès de celles-ci, tout en maintenant/développant les mesures de soutien. En effet, les étapes pour devenir une entreprise formatrice peuvent paraître contraignantes (p. ex. demande d'autorisation de former, choix du formateur, annonce des places d'apprentissage, recrutement et engagement de l'apprenti). De nombreuses mesures qui accompagnent les entreprises formatrices existent déjà telles que le coaching, le mentorat ou encore la procédure *Matching*, développée spécifiquement dans le cadre du projet pilote bilingue. D'autres mesures ont été mises en place plus récemment comme le *chèque label entreprise formatrice* qui permet notamment de décharger les entreprises des tâches administratives liées à la formation d'un apprenti et d'accompagner le formateur tout au long de sa mission.

Recommandation 4 : Afin de développer la filière bilingue, poursuivre / développer le soutien aux entreprises formatrices, particulièrement pour celles récemment impliquées dans la formation professionnelle

⇒ OFPC

Recommandation 5 : Poursuivre la communication auprès des multinationales, notamment par l'intermédiaire du GEM et auprès des organisations internationales

⇒ OFPC

5.3 Perméabilité de la filière bilingue

Le rapport d'évaluation intermédiaire (Mouad et Guilley, 2015) questionnait le maintien de deux filières bilingues (profil E et profil M), ce qui aurait permis d'avoir une pluralité de l'offre de formation bilingue et donc d'accroître l'attractivité de la formation professionnelle duale. L'évaluation intermédiaire a montré qu'il existe un public d'entreprises formatrices fonctionnant à l'échelon internationale davantage intéressé par la formation bilingue profil E (notamment plus de présence de l'apprenti dans l'entreprise) que par celle de profil M. Le projet pilote répond en partie au questionnement de l'évaluation en faisant du CFC bilingue profil E une filière intermédiaire pour les apprentis en CFC bilingue profil M qui échouent et qui pourraient néanmoins obtenir un CFC bilingue profil E s'ils ont réalisé une partie de leur pratique en anglais en entreprise (STA et UF en anglais). Cette perméabilité

¹¹ La passerelle Dubs est un examen complémentaire, attesté en cas de réussite. Un cours préparatoire d'une durée d'un an est proposé aux titulaires d'une maturité professionnelle qui souhaitent poursuivre leurs études à l'université ou dans une école polytechnique fédérale (EPF).

de la filière bilingue¹² est un élément important qui devrait permettre de tenir compte des acquis des apprentis dans leur parcours de formation.

Recommandation 6 : Maintenir la possibilité d'obtenir un CFC bilingue pour les élèves non promus en maturité professionnelle en cours de formation qui satisfont aux conditions fixées pour l'obtention du CFC bilingue, notamment dans la partie de pratique professionnelle.

⇒ OFPC, DGESII, école professionnelle

5.4 Extension de la formation bilingue à d'autres métiers ou à d'autres langues

Les résultats de l'évaluation du projet pilote ont montré que l'intégration du bilinguisme dans la formation professionnelle à Genève pouvait renforcer l'attractivité de la formation professionnelle aussi bien auprès des jeunes et de leurs familles que des entreprises internationales. Néanmoins, le projet pilote concerne un nombre limité de jeunes (64 à la rentrée 2016-17). Les auteurs de ce rapport d'évaluation ont questionné les acteurs du système de formation sur les possibilités d'extension du bilinguisme dans la formation professionnelle. Deux pistes pourraient faire l'objet d'investigations complémentaires :

1. Mise en place d'une maturité professionnelle technique multilingue, comme c'est déjà le cas dans le canton de Berne où elle est proposée dans le cadre d'un cursus en 3 ans, en alternance. Plusieurs métiers pourraient être concernés comme celui d'informaticien.
2. Utilisation d'autres langues nationales. L'allemand, par exemple, constitue une réelle plus-value sur le marché de l'emploi romand : 54% des entreprises estiment manquer de personnel parlant l'allemand (Grin et al., 2009). Peut-être faudrait-il alors s'inspirer de l'expérience de mise en place de la maturité gymnasiale bilingue français-allemand ?

Recommandation 7 : Étudier les éventuels besoins en formation duale et en école à plein temps, à l'égard de formations bilingues dans d'autres métiers ou d'autres langues

⇒ OFPC, CIF, DGESII, GEM, commissions de formation professionnelle de pôle

5.5 Suivi des filières bilingues

Le développement des compétences linguistiques des jeunes en formation professionnelle relève d'une tendance générale. Étant donnée la mise en place de cursus bilingues dans la formation professionnelle dans de nombreux cantons (cf. tableau 2), un suivi des classes bilingues sur plusieurs années pour évaluer la plus-value du bilinguisme, aussi bien en termes d'insertion professionnelle que de poursuite d'études, s'avèrerait riche d'enseignement. D'autres aspects stratégiques (p. ex. effets sur les flux d'étudiants, besoins de qualification des enseignants) devraient également être analysés.

Recommandation 8 : Évaluer la faisabilité d'inclure un suivi de cohortes d'apprentis en formations bilingues (p. ex. dans le cadre de l'enquête EOS) pour qualifier l'effet du bilinguisme sur la transition des diplômés

⇒ SRED / OFS

¹² La perméabilité de la filière permet de quitter mais aussi de rejoindre la filière bilingue en cours de formation.

6. Conditions cadre

La mise en place d'une formation bilingue français-anglais dans la filière professionnelle duale doit respecter plusieurs prérequis présentés ci-après. Ceux-ci sont exposés très succinctement et sont à destination des organismes qui souhaiteraient mettre en place un cursus bilingue en formation professionnelle duale pour d'autres métiers que le commerce ou dans d'autres cantons.

S'assurer de l'adéquation entre le système de formation et les exigences du marché du travail

Pour cela, un partenariat doit être mis en place entre l'office de formation professionnelle, les écoles professionnelles et leurs directions générales, les organisations du monde du travail et des représentants d'entreprises. Ce partenariat permettra une construction commune de la formation et l'identification des besoins des entreprises. La mise en place d'une nouvelle formation bénéficierait de la constitution d'un groupe de pilotage et/ou d'un groupe opérationnel dans lequel chaque partenaire serait représenté.

Allouer des ressources à l'équipe pédagogique

La mise en place d'une formation bilingue constitue un vrai défi pour les équipes pédagogiques. Il est préférable que celles-ci soient formées aux enjeux du bilinguisme avant la mise en place d'une formation bilingue. Depuis 2014, l'IFFP est le centre de compétences de la Confédération pour l'enseignement bilingue dans la formation professionnelle et propose une formation continue : le *Certificate of Advanced Studies* (CAS), « Enseignement bilingue dans la formation professionnelle ». Ce cursus de formation continue pour les enseignants devrait être mis en place prioritairement pour ceux avec peu d'expérience en environnement bilingue de leur discipline à enseigner. Les évaluations et les supports pédagogiques adaptés à l'enseignement bilingue devraient être à disposition des enseignants pour leur permettre d'assurer la mise en place d'un enseignement bilingue. Des échanges de pratique entre enseignants sont d'ores et déjà prévus et à maintenir.

S'assurer de la concordance linguistique sur les trois lieux de formation

Lors de la mise en place d'une formation bilingue en alternance, il convient de s'assurer de la concordance linguistique entre les trois lieux de formation (entreprises, école, cours interentreprises) ce qui permet d'assurer une continuité des enseignements sur les trois lieux de formation.

Valoriser le bilinguisme

Le certificat de maturité professionnelle multilingue est en cours de reconnaissance auprès de la Confédération. Cette nouvelle offre de formation est à valoriser auprès des élèves dans le cadre de leur orientation. Elle permet aussi une valorisation de la maîtrise des compétences linguistiques, voire du bilinguisme d'origine.

Constituer des classes de niveau homogène

Un examen d'entrée en anglais permet de constituer des classes de niveau homogène et de proposer aux élèves sélectionnés un cours d'anglais de niveau avancé. Par ailleurs, il convient de s'assurer que les élèves maîtrisent la langue officielle du canton.

Recruter des entreprises évoluant dans un milieu bilingue

Il convient de recruter des entreprises évoluant dans un milieu bilingue et de valoriser auprès d'elle la filière professionnelle (raisons et avantages de former, aide/allègement dans les démarches administratives).

Références bibliographiques

- Akkari, A. et Heer, S. (2004). Quels modèles d'enseignement bilingue pour l'école du 21^e siècle ? In A. Akkari et S. Heer, *Les perspectives de développement de l'enseignement bilingue*. Bienne : HEP-BEJUNE.
- Amos, J. (2009). Genève, laboratoire de la tertiarisation ? *Panorama Plus*.
- Andres, M., Korn, K., Barjak, F., Glas, A. Leukens, A., Niederer, R. (2005). *Fremdsprachen in Schweizer Betrieben*. Solothurn: Fachhochschule Solothurn Nordwestschweiz.
- Bachmann Hunziker, S., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP.
- Brohy, C. (2005). « L'enseignement bilingue en Suisse : des fondements institutionnels à la formation du corps enseignant ». In D. Morgen (Ed.), *Quatrièmes rencontres intersites de l'enseignement bilingue*. Guebwiller : Centre de formation aux enseignants bilingues.
- Brohy, C., & Gurtner, J.-L. (2011). Enseignement bilingue dans les écoles professionnelles. *Perfectionnement linguistique. Panorama*, 6, 15.
- Brohy, C., & Gurtner, J.-L. (2014). Écoles professionnelles bilingues : évaluation dans la complexité et l'hétérogénéité. *Actes du 26^e colloque de l'ADMEE-Europe. Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation*. Marrakech : Faculté des Sciences.
- Buchs, H. et Müller, B. (2016). L'offre d'emplois conditionne la qualité de l'intégration dans le marché du travail suisse : une comparaison formation duale/formation en école. *Formation Emploi*, 133(1): 55-75.
- Conseil d'État (2015). *Soutenir et valoriser l'apprentissage dans le canton de Genève*. Plan d'action du Conseil d'État. Genève : Conseil d'État.
- Conseil fédéral sur le soutien à la formation professionnelle duale (2010). *Nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle. Bilan après six ans d'application*. Berne : Conseil fédéral sur le soutien à la formation professionnelle duale.
- CSRE (éd.) (2014). *L'éducation en Suisse. Rapport 2014*. Aarau : CSRE.
- Duverger, J., et Maillard J.-P. (1996). *L'enseignement bilingue aujourd'hui : les bénéfices reconnus, les conditions de réussite, des exemples dans le monde, des volontés nouvelles en France, enjeux et urgence*. Paris : Albin Michel.
- Elmiger, D. (2000). Définir le bilinguisme. Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme. *Tranel*, 32, 55-76.
- Elmiger, D. (2008). *La maturité bilingue en Suisse. La mise en œuvre variée d'une innovation de la politique éducative*. Berne : SEFRI.
- Falcon, J. (2016). Les limites du culte de la formation professionnelle : comment le système éducatif suisse reproduit les inégalités sociales. *Formation-Emploi* 133(1): 35-53.
- Gajo, L. et al. (2008). *Construction intégrée des savoirs linguistiques et disciplinaires dans l'enseignement bilingue au secondaire et au tertiaire. Rapport final*. Fonds national suisse de la recherche scientifique : Programme national de recherche 56.
- Graf, S., & Wetz, S. (2015). *Baromètre des places d'apprentissage*. Berne : SEFRI.
- Grin, F. (1999). *Compétences et récompenses : la valeur des langues en Suisse*. Fribourg : Éditions universitaires de Fribourg.
- Grin, F., Sfreddo, C. et Vaillancourt, F. (2009). *Langues étrangères dans l'activité professionnelle. Rapport au Fonds national de la recherche scientifique*. Programme national de recherche 56. Berne : FNRS, Genève : Université de Genève, Observatoire économie langue formation.

- Grin, F., Amos, J., Faniko, K., Fürst, G., Lurin, J., Schwob, I. (2015). *Suisse – Société multiculturelle. Ce qu'en font les jeunes aujourd'hui*. Communiqué de presse du 27 septembre. Berne : CHx [Enquête fédérale auprès de la jeunesse] Accessible sous <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/41076.pdf>
- Hoeckel, K., Field, S., et Grubb, N. (2009). *Learning for jobs*. Paris : OCDE.
- IFFP (2014). *Enseignement bilingue dans la formation professionnelle. Le point de vue des personnes en formation*. Paper presented at the Conférence d'automne sur la formation professionnelle, Zollikofen, Berne : IFFP.
- IFFP (2016). *L'enseignement bilingue fait sens. Enseignement bilingue dans les écoles professionnelles et les écoles de maturité professionnelle*. Lausanne : IFFP.
- Lamamra, N., & Moreau, G. (2016). Heurs et malheurs de l'apprentissage en Suisse : dossier. *Formation Emploi*, 133.
- Lambert, K. J. (2013). Fachunterricht in der Fremdsprache : Das Beispiel der neuen Grundbildung Koch/Köchin EFZ. *Babylonia*, 02, 64-68.
- Ludwig, V. & Pfeiffer, F (2005). *Abschreibungsdaten allgemeiner und beruflicher Ausbildungsinhalte*. Document de travail, n°36, ZEW, Mannheim.
- Muehleman, S. (2014). Training participation of internationalized firms: establishment-level evidence for Switzerland. *Empirical Research in Vocational Education and Training*, 6(5), 1-11.
- OCDE (2016). *Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2016*. Paris : OCDE.
- OCSTAT (2013). *Religion et langue dans le canton de Genève en 2010*. Genève : OCSTAT.
- OCSTAT (2014). *Entreprises en relation avec un organisme de promotion économique et emplois, selon l'activité économique, en 2012*. Genève : OCSTAT. Récupéré le 19 août 2014 de http://www.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06_02/t_06_02_4_03.xls
- OFPC (2011). *Demande de subvention pour la mise en place du CFC d'employé-e de commerce bilingue français-anglais*. Genève : OFPC.
- OFPC (2015). *La formation professionnelle à Genève. Constats et données chiffrées 2015*. Genève : OFPC.
- OFS (2015a). *Parcours et transitions - Formations professionnelles et générales au degré secondaire II*. Récupéré le 29 octobre 2015 de <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.404102.4034.html?open=104>
- OFS (2015b). *Système de formation suisse - Indicateurs de la formation. Environnement du système de formation - Places d'apprentissage dans le total des emplois*. Neuchâtel : OFS. Récupéré le 5 octobre 2015 de : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.401206.4031.html>
- OFS (2016). *Pratiques linguistiques en Suisse : premiers résultats de l'enquête sur la langue, la religion et la culture 2014*. Neuchâtel : OFS.
- Perriard, V. (2005). *Transition de l'école obligatoire vers la formation professionnelle : les facteurs explicatifs des difficultés actuelles. Analyse de la littérature*. Lausanne : URSP.
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2015). Berufsbildungsverläufe von Jugendlichen in Genf. In Häfli, K., Neuenschwander, M. et Schumann, S. (eds), *Berufliche Passagen im Lebenslauf. Berufsbildungs- und Transitionsforschung in der Schweiz*. Stuttgart : Springer VS, pp. 161-186.
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2016). Quand la transition post-diplôme préfigure les mobilités professionnelles : quatre certifications dans les cantons de Vaud et de Genève. *Formation Emploi*, 133(1), 77-100.
- République et canton de Genève (2015a). *Stratégie économique cantonale 2030. Tome 2*. Genève : République et canton de Genève.
- République et canton de Genève (2015b). *Projet de budget 2015*. Genève : République et canton de Genève.
- Rollier, I. (2015). La diversité linguistique favorise la créativité et la prospérité. *Panorama* 6/2015, 8-9. Accessible sous http://www.panorama.ch/dyn/1105.aspx?id_article=1539

- SECO (2015). *La situation sur le marché du travail en janvier 2014*. Berne : Secrétariat à l'économie.
- SEFRI (2012). *Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle*. Berne : SEFRI.
- SEFRI (2013). *La formation professionnelle en Suisse. Faits et données chiffrées*. Berne : SEFRI.
- Sfreddo, C. (2016). *Compétences linguistiques et entreprises suisses. Besoins, valeur et rémunération*. Formation IFFP « Le bilinguisme dans la formation professionnelle », Zollikofen, Berne : IFFP.
- SRED (2010). *La dynamique de la formation professionnelle. Indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2008/2009*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- SRED (2016). *Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève* [Document électronique]. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Strupler, M. et Wolter, C. (2012). *Die duale Lehre : eine Erfolgsgeschichte auch für die Betriebe : Ergebnisse der dritten Kosten-Nutzen-Erhebung der Lehrlingsausbildung aus der Sicht der Betriebe*. Zürich, Chur : Rügger (Beiträge zur Bildungsökonomie ; 4).

Abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CIF	Conseil interprofessionnel pour la formation
CIFC	Communauté d'intérêts pour la formation commerciale
CFC	Certificat fédéral de capacité
DIP	Département de l'instruction, de la culture et du sport
DGESII	Direction générale de l'enseignement secondaire II
EduPros	Formation des acteurs de la formation professionnelle et continue
EOS	Enquête sur l'orientation des diplômés de l'enseignement secondaire II
GEM	Groupement des entreprises multinationales
ICA	Cours d'Information, communication et administration
IFFP	Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle
nBDS	Base de données scolaires normalisée
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
OFS	Office fédéral de la statistique
OrTra	Organisation du monde du travail
PME	Petites et moyennes entreprises
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SRED	Service de la recherche en éducation

Annexes

Annexe 1. Mandat

Annexe 2. Liste des entreprises formatrices engagées dans le CFC bilingue profil M

Annexe 3. Questionnaire à destination des entreprises formatrices

Annexe 4. Questionnaire à destination des apprentis

Annexe 1. Mandat



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
**Office pour l'orientation,
la formation professionnelle et continue**

Genève, le 20 février 2015

MANDAT

Évaluation du projet-pilote de mise en place d'un CFC d'employé-e de commerce bilingue français-anglais

Considérant

- le dépôt par l'OFPC d'une demande de subvention pour la mise en place du CFC d'employé-e de commerce bilingue français-anglais à partir du 1^{er} janvier 2013 auprès de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ;
- la réponse positive de l'OFFT en juillet 2012 conditionnant le subventionnement du projet à la réalisation d'une évaluation externe ;
- la sollicitation, au printemps 2013, du SRED par l'OFPC pour effectuer l'évaluation externe, principe qui a été accepté par la direction du service en juillet 2013 ;
- la présentation et la distribution d'un projet d'évaluation par le SRED au comité de pilotage de la filière d'employé-e de commerce bilingue français-anglais en septembre 2014 ;
- la soumission, par le SRED, d'un plan de projet finalisé pour la réalisation de cette évaluation à l'OFPC en février 2015 ;
-

la direction générale de l'OFPC mandate le SRED

- afin qu'il réalise l'évaluation du projet-pilote de mise en place de la formation d'employé-e de commerce bilingue français-anglais CFC, telle qu'elle est décrite et planifiée dans le plan de projet du SRED de janvier 2015.



Grégoire Evéquoz
Directeur général

Annexe 2. Liste des entreprises formatrices engagées dans le CFC bilingue profil M

Dénomination	Type d'entreprise			
	Multinationale / Entreprise fonctionnant à l'échelon international / Organisation internationale	Agences de voyage	Banques	PME
Bunge	•			
Caterpillar Sàrl	•			
DuPont de Nemours International Sàrl	•			
Firmenich	•			
Intertek	•			
Procter & Gamble Europe SA	•			
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	•			
American Express		•		
Carlson Wagonlit Travel		•		
Hogg Robinson Switzerland SA		•		
Keytours SA		•		
Crédit Suisse			•	
Lombard Odier			•	
Pictet			•	
UBP			•	
Ochsner & Associés				•
Maximum Value				•

Annexe 3. Questionnaire à destination des entreprises formatrices

ÉVALUATION DE LA FILIÈRE MATURITÉ PROFESSIONNELLE BILINGUE INTRA CFC (PROFIL M BILINGUE)

ENQUÊTE AUPRÈS DES ENTREPRISES FORMATRICES

Rappel : Les données collectées au moyen de ce questionnaire seront traitées confidentiellement et de manière agrégée.

1. LA FORMATION MATURITÉ PROFESSIONNELLE BILINGUE INTRA CFC (PROFIL M BILINGUE)

- Dans quelle mesure le profil de l'apprenti-e répond-il à vos attentes en termes... de compétences professionnelles / de niveau scolaire / d'intégration au sein de l'entreprise / de compétences sociales ?
- Les objectifs de la formation Maturité professionnelle bilingue intra CFC répondent-ils à vos attentes ?
- Quels sont vos principaux éléments de satisfaction/d'insatisfaction vis-à-vis de la formation maturité professionnelle bilingue intra CFC ?
- Au moment de son engagement, le niveau d'anglais de l'apprenti-e était-il suffisant pour commencer à travailler dans votre entreprise... à l'oral / à l'écrit ?
- À l'heure actuelle, le niveau d'anglais de l'apprenti-e est-il suffisant pour travailler dans votre entreprise... à l'oral / à l'écrit ?
- Dans quelle mesure le fait que la formation soit bilingue (français/anglais) vous a-t-il encouragé-e à former un-e apprenti-e ?
- Pouvez-vous détailler les raisons pour lesquelles vous avez choisi de former un-e ou plusieurs apprenti-e-s en Maturité professionnelle bilingue intra CFC ?
- Selon vous, qu'est ce qui pourrait encourager les entreprises à former des apprenti-e-s dans le cadre d'une formation bilingue ?
- À l'avenir, pensez-vous continuer à former des apprenti-e-s ?

2. PRESTATIONS DE L'OFPC

- Comment avez-vous connu la formation Maturité professionnelle bilingue intra CFC ?
- La documentation sur la formation bilingue mise à disposition par l'OFPC vous semble-t-elle... utile / claire / suffisante ?
- La formation des formateurs (EduPros) proposée par l'OFPC vous semble-t-elle... utile / adaptée / suffisante / indispensable ?
- Avez-vous des attentes particulières à l'égard d'Interface Entreprises (OFPC) ou de la formation EduPros ?
- Avez-vous bénéficié de la procédure Matching* (pré-sélection des dossiers de candidatures) proposée par Interface Entreprises ? (* Interface Entreprises a mis en place dès 2015 une procédure, appelée Matching, qui consiste à présélectionner les dossiers de candidatures des apprentis pour la filière bilingue)

3. ÉCOLE PROFESSIONNELLE (ANDRÉ-CHAVANNE) ET COURS INTERENTREPRISES (CIFC)

- Dans quelle mesure les enseignements en anglais délivrés à l'école professionnelle André-Chavanne correspondent-ils à vos attentes ?
- Dans quelle mesure les cours interentreprises proposés dans le cadre de la Maturité professionnelle bilingue intra CFC correspondent-ils à vos attentes ?
- Les échanges avec l'école professionnelle sont-ils suffisants pour mener à bien la formation de l'apprenti-e ?
- Avez-vous des attentes particulières à l'égard de l'école professionnelle ou de la Communauté d'intérêts pour la formation commerciale (CIFC) ?

4. LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

- Selon vous, quelle est la perspective d'emploi pour un-e futur-e détenteur-trice d'une Maturité professionnelle bilingue intra CFC... dans votre entreprise / sur le marché de l'emploi ?
- Par rapport à une Maturité professionnelle non bilingue intra CFC, pensez-vous que la Maturité professionnelle bilingue intra CFC procure un avantage pour trouver un emploi ?
- Par rapport à un CFC profil E non bilingue, pensez-vous que la Maturité professionnelle bilingue intra CFC procure un avantage pour trouver un emploi ?
- Avez-vous d'autres remarques sur l'employabilité des futur-e-s détenteur-trice-s d'une Maturité professionnelle bilingue intra CFC ?

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Utilisez-vous l'anglais, à l'écrit ou à l'oral, au sein de votre entreprise ?
 - Fréquemment / occasionnellement / jamais
 - Dans le cadre de la formation de l'apprenti-e bilingue, quel rôle occupez-vous ?
 - Formateur-trice de l'apprenti-e / Responsable de la formation
 - Avez-vous d'autres éléments à nous communiquer ?
-

Annexe 4. Questionnaire à destination des apprentis

ÉVALUATION DE LA FILIÈRE MATURITÉ PROFESSIONNELLE BILINGUE INTRA CFC ENQUÊTE AUPRÈS DES APPRENTI-E-S

Rappel : Les données collectées au moyen de ce questionnaire seront traitées confidentiellement et de manière agrégée.

1. CHOIX D'ORIENTATION

- Par quels moyens avez-vous entendu parler pour la première fois de la formation *Maturité professionnelle bilingue intra CFC* ?
– Plusieurs réponses possibles : OFPC (p. ex. Cité des Métiers) / Cycle d'orientation / Entreprise formatrice / École du PO / Connaissances (amis, famille, autres) / Autre moyen : ...
- Avec quelle facilité avez-vous trouvé une place d'apprentissage ?
- Avez-vous bénéficié de la procédure Matching* (pré-sélection des dossiers de candidatures) proposée par Interface Entreprises ? (* Interface Entreprises a mis en place dès 2015 une procédure, appelée Matching, qui consiste à présélectionner les dossiers de candidatures des apprentis pour la filière bilingue)
- Utilisez-vous l'anglais, à l'écrit ou à l'oral, au sein de votre entreprise formatrice ?
– Fréquemment / occasionnellement / jamais
- Au moment de votre engagement, votre niveau d'anglais était-il suffisant pour travailler dans votre entreprise... à l'oral / à l'écrit ?
- À l'heure actuelle, votre niveau d'anglais est-il suffisant pour travailler dans votre entreprise... à l'oral / à l'écrit ?
- Pour quelles raisons avez-vous choisi de faire une Maturité professionnelle bilingue intra CFC ?
– parce que j'avais des bonnes notes en anglais / pour améliorer mes chances de trouver un travail / parce que cette formation est nécessaire pour réaliser mon projet professionnel / parce qu'on me l'a conseillé / parce que mon entreprise formatrice me l'a demandé / pour les séjours linguistiques
- Quelles sont les autres raisons qui vous ont amené-e vers la filière Maturité professionnelle bilingue intra CFC ?
- À quel moment avez-vous décidé de choisir cette formation ?
- Dans quelle mesure le fait que la formation soit bilingue vous a incité-e à choisir la voie professionnelle ? – aucune influence / déterminant

2. SATISFACTION

- Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e...
de votre choix de formation / de la pratique de l'anglais dans votre entreprise formatrice / de la pratique de l'anglais en école / du contenu des cours interentreprises / des possibilités d'études ultérieures offertes par cette formation / des possibilités d'emploi offertes par cette formation / de l'amélioration de votre niveau d'anglais / de l'accueil dans votre entreprise formatrice / de vos conditions de travail dans votre entreprise formatrice / du contenu de votre travail dans votre entreprise formatrice / de l'encadrement par votre formateur ou formatrice / de l'encadrement à l'école professionnelle / de la communication réalisée autour de cette formation bilingue ?
- Si c'était à refaire, effectueriez-vous le même choix de formation ?

3. FORMATION ÉCOLE / ENTREPRISE / COURS INTERENTREPRISES

- La pratique de l'anglais dans votre entreprise formatrice correspond-elle à vos attentes ?
- La pratique de l'anglais à l'école professionnelle...
– correspond-elle à vos attentes ? – est-elle adaptée à votre environnement professionnel ?

- D'une manière générale, les enseignements délivrés à l'école professionnelle sont-ils adaptés à vos activités au sein de votre entreprise formatrice ?
- Avez-vous d'autres commentaires concernant la formation Maturité professionnelle bilingue intra CFC ?
- Selon vous, les cours interentreprises sont-ils adaptés à vos activités au sein de votre entreprise formatrice ?
- Avez-vous des attentes particulières à l'égard de l'école professionnelle ou des cours interentreprises ?

4. PROJET D'AVENIR

- À votre avis, comment se présentera votre avenir à l'issue de votre formation actuelle ?
- Après avoir terminé votre formation actuelle, pensez-vous...
– poursuivre des études – entrer sur le marché de l'emploi ?
- À votre avis, quelles sont vos perspectives d'emploi en tant que futur-e détenteur-trice d'une Maturité professionnelle bilingue intra CFC ?
- Par rapport à un-e détenteur-trice d'une Maturité professionnelle non bilingue, pensez-vous avoir un avantage pour votre employabilité ?
- Par rapport à un-e détenteur-trice d'un CFC uniquement, pensez-vous avoir un avantage pour votre employabilité ?
- Avez-vous d'autres remarques générales sur vos projets d'avenir ?

